EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Odile VIGNAL à Yves REVERSEAU, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Patricia AUCOUTURIER à Cyril CINEUX, Michel FANGET à Christine PERRET**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Monsieur Louis VIRGOULAY donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Madame Odile SAUGUES quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE donne pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA et quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n°5.
Monsieur Christophe BERTUCAT donne pouvoir à Monsieur Jérôme GODARD et quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Chantal MERCIER-COURTY quitte la séance avant le vote du vœu relatif aux liaisons ferroviaires.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°7.
Mesdames et Messieurs Nicole BARBIN, Cyril CINEUX, Jean-Michel DUCLOS, Jacques LANOIR, Alain LAFFONT, Corinne NAJIM, Bruno SLAMA quittent la séance avant le vote de la question n°7 (fin de validité des pouvoirs de Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Bernard DANTAL).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°26.
Monsieur Guy BALLET quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°27.

Rapport N° 29

RAPPORT ANNUEL DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN DU QUARTIER DE LA GAUTHIÈRE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Les rapports relatifs à la gestion du réseau de chaleur de la Gauthière (second semestre 2010 et année 2011) vous ont été transmis en version dématérialisée sur CDROM.

Préambule :
Le présent rapport concerne la période d'exploitation du 1er juillet au 31 décembre 2010 et l'année 2011.
Par convention de Délégation de Service Public datée du 18 mai 2010, la Ville de Clermont-Ferrand a confié le service public de production et distribution d'énergie de chaleur du quartier de la Gauthière à DALKIA FRANCE pour une durée de 24 ans à compter du 1er juillet 2010. L'avenant n°1 signé le 2 décembre 2010 a acté le transfert du contrat de DALKIA FRANCE vers CLERVIA, une filiale créée spécialement en vue de l'exécution du contrat de DSP qui s'est substituée à sa maison mère à compter de la signature de l'avenant.

1- Rappel sur la nature des équipements en place :

a) Chaufferie centrale :
La chaufferie centrale est équipée de deux moteurs de cogénération d'une puissance électrique de 2,6 MW et de 3 MW de chaleur fonctionnant au gaz naturel; cette installation n'a pas fonctionné pendant la période, faute de débouchés pour la commercialisation de l'électricité produite. De plus, une chaufferie de 12 MW (fioul + gaz) permet de couvrir les besoins complémentaires en chauffage et en eau chaude sanitaire; une nouvelle chaudière de 5,2 MW (gaz) a été mise en service en novembre 2011 pour pouvoir fournir de l'énergie aux nouveaux abonnés.

b) Le réseau de chaleur :
Le réseau date des années 70 et s'étend sur 2,7 km, il raccorde 1500 logements, deux écoles, une maison de retraite, un collège, un centre social et le site municipal de la Charme. Des tronçons du réseau ont été ajoutés et d'autres rénovés tout au long de son utilisation suivant les urgences rencontrées. L'ensemble immobilier des TRIOUX (327 logements), ainsi que l'extension du Centre Technique Municipal, ont été raccordés et mis en service en octobre 2011.

c) Les sous-stations :
Le réseau de chaleur alimente 21 sous-stations qui délivrent par le biais d'échangeurs thermiques ou de bouteilles de mélange l'énergie aux abonnés.
L'ensemble immobilier des TRIOUX et l'extension du Centre Technique Municipal représentent 5 nouvelles sous-stations qui se rajoutent au réseau existant, dans le cadre du nouveau contrat de délégation.

2- Bilan technique de la saison :

L'année 2011 a été très inférieure à la moyenne trentenaire du point de vue des conditions climatiques, avec 1967 DJU (Degrés Jours Unifiés, caractéristique de la rigueur hivernale, calculée par Météo-France), soit une rigueur climatique de 73%.

L'année 2011 correspond à un arrêt de chauffe le 10 mai 2011 et à une reprise le 7 octobre 2011, soit 216 jours de chauffe contre 235 en 2009/2010.

a) Production d'énergie :
- La distribution annuelle de chaleur représente 17 900 MWh contre 19 700 MWh en 2009/2010, soit une baisse de 9,1 % environ.
- La production annuelle d'électricité est nulle (la cogénération n'ayant pas fonctionné).

b) Distribution d'énergie :
Le périmètre desservi par correspond au tableau ci après :

Sous station	Abonné	Puissance en KW	Nombre de logements
1-BAT. 28-29-30	Logidome	1 354,480	140
2-BAT. 17	Auvergne Habitat	1 319,020	160
3-BAT. 16	Foncia	698,750	84
4-CENTRE SOCIAL	Mairie	106,920	CC
6-ECOLE FONTAINE	Mairie	834,780	GS
8-BAT. 18-19	Logidome	685,960	80
9-BAT. 22	Square Habitat Chamalières	520,860	60
10-BAT. 27	Logidome	785,250	112
12-BAT. 20	Logidome	639,450	80
13-BAT. 21	Logidome	517,720	70
13B-BAT. 23	Lamy Gestrim	415,060	60
14-BAT. 24	Auvergne Habitat	445,290	60
14B-BAT. 25	Auvergne Habitat	488,540	70
15-ECOLE CHARLES PERRAULT	Mairie	197,650	GS
16-BAT. 26	Logidome	577,830	84
17-COLLEGE GERARD PHILIPPE	C.E.S	1 232,400	CES
18-BAT.11-12-13	Auvergne Habitat	1 411,010	196
19-BAT. 10	Logidome	1 080,900	160
20-BAT. 15	Logidome	519,700	70
21-Ateliers municipaux	Mairie	1 500,000	AM
5-MAPAD DE LA CHARME	CCAS	500,000	
21B-Centre Tech. Municipal	Mairie	100,000	
22-rés Les Trioux	SCIC	1 604,000	320
23-Rés. Les trioux Bat 32	SCIC		
24-Rés. Les Tilleuils	DOCHER	547,000	78
25-Les Trioux Bat 5 et 6	Copropriétaires	350,000	50
		18 432,570	**1 934**

Les nouvelles sous-stations (21B à 25) ont été mises en service en octobre 2011.

3- Bilan économique de la saison :

a) Recettes :

Libéllé	Exercice 2011
Consommations parts proportionnelles	
R1 (chauffage)	279 173,87
E1 (ECS)	87 187,03
Abonnements parts fixes	
R2 (chauffage)	656 500,46
Droit de raccordement	63 639,63
Ecart sur provisions	-7 121,40
Produits d'exploitation	**1 079 379,59**
Autres produits divers	0,69
Intérêts sur compte courant	63,47
Autres Produits	**64,16**
Total des produits	**1 079 443,75**

b) Dépenses :

Libéllé	Exercice 2011
Energie primaire	690 877,13
Electricité force motrice	22 318,01
Eau et produits de traitements	9 435,05
Fournitures	1 581,55
Sous-total 60 (Achats)	**724 211,74**
Sous-traitance	29 582,50
Assurance	12 072,00
Sous-total 61 (Services exterieurs)	**41 654,50**
Contribution Economique Territoriale	486,00
Organic	1 179,00
Sous-total 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)	**1 665,00**
Personnel d'exploitation	50 938,93
Sous-total 64 (salaires et charges)	**50 938,93**
Redevance versée à la ville au titre de l'article …	19 451,28
Sous-total 65 autres charges de gestion courante	**19 451,28**
Provision Garantie de renouvellement	188 000,00
Sous-total 68 (Dotation aux amort. et aux provisions)	**188 000,00**
Frais de structure	46 413,32
Travaux P3	195 030,68
Commissaires aux comptes	14 555,84
Frais greffe du tribunal	72,43
Intérêts sur compte courant et frais financiers	2 878,83
Total des charges	**1 284 872,55**

S'agissant du premier exercice complet de la nouvelle Délégation de Service Public du Chauffage Urbain de la Gauthière, aucune comparaison ne peut être faite.

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 205 429 €.

c) Evolution des prix unitaires :

S'agissant du premier exercice complet de la nouvelle Délégation de Service Public du Chauffage Urbain de la Gauthière, avec une structure tarifaire différente de la DSP précédente, aucune comparaison ne peut être faite sur les tarifs.

d) Prix moyen de la chaleur :

Le prix moyen de la chaleur comprenant les prestations obligatoires s'établit à 61,22 € TTC/MWh en 2011.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de ce rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 octobre 2012

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

ecochaleur URBAINE

ECOCHALEUR URBAINE

CLERMONT-FERRAND LA GAUTHIÈRE

RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE ET FINANCIER DU DEUXIÈME SEMESTRE 2010

Document confidentiel



Dalkia France

1 - Synthèse 3

1.1 Préambule 3

Les faits marquants: 4

1.2 Le réseau aujourd'hui 5
1.2.1 Un outil au service de la ville 5
1.2.2 Les clients du réseaux 5

1.3 Répartition des énergies 6

1.4 Performance économique du réseau 6

1.5 Les consommations des abonnés 7
1.5.1 Bilan chaleur S2 2010 7

1.6 Qualité du service 8
1.6.1 Bilan de la qualité du service 8

1.7 Perspectives 9

2 - Compte rendu technique et commercial 10

2.1 Cadre réglementaire et contractuel 10

2.2 Organisation du service 10

2.3 Bilan technique 11
2.3.1 Le réseau urbain 11
2.3.2 Les conditions d'execution du service 12
2.3.3 Préventif 15
2.3.4 Incidents d'exploitations pannes et arrets 15
2.3.5 Contrôles réglementaires 15

2.4 Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement 16
2.4.1 Travaux de premier établissement 16
2.4.2 Travaux du compte GER éffectués en 2010: 16
2.4.3 Actualisation de la main d'oeuvre 16
2.4.4 Situation du compte P3 Comptable au 31/12/2010 16

2.5 Bilan commercial 17
2.5.1 Evolution des abonnements 17
2.5.2 Ventes de l'exercice en € 18

3 - Compte rendu financier 19

3.1 Compte de résultat 19
3.1.1 Compte de résultat analytique en €uros 19
3.1.2 Descriptions des postes et analyse des écarts 21

3.2 Gestion des sinistres 23

4 - Annexes 24

4.1 Annexe 1 : Tarification appliquée sur le réseau 24

4.2 Annexe 2 : Tableau récapitulatif des ventes par clients 25

4.3 Annexe 3 : Récapitulatif des interventions sur appels 26

1 - Synthèse

1.1 Préambule

En 2010 la ville de Clermont-Ferrand a procédé à un appel d'offre en vue de renouveler le contrat de délégation de service public de production et de distribution de chaleur du quartier de la Gauthière à compter du 01/07/2010.

La ville de Clermont-Ferrand étant actuellement engagée dans une stratégie de renouvellement urbain de ses quartiers nord elle a souhaité que cette démarche prenne en compte la politique de développement durable défini dans l'agenda 21, notamment dans le domaine énergétique. Cette politique retranscrite dans l'appel d'offre a conduit au terme de cette procédure au choix de DALKIA comme délégataire.

DALKIA s'est donc engagée à alimenter majoritairement ce réseau de chaleur grâce à de l'énergie issue de la biomasse, ressource abondante en Auvergne.
La mise en service de la chaudière bois de 7,5 MW est prévue à l'automne 2012.

Parallèlement à la mise en place d'une chaufferie au bois, Dalkia a proposé à la ville une politique ambitieuse de développement du réseau. Par l'extension du réseau et simultanément à son renforcement rue de la Charme, Dalkia vise à raccorder plusieurs bâtiments à l'ouest du Boulevard Léon Jouhaux dont le futur Hôtel de région, le musée d'art Roger Quillot, la résidence les remparts, la cité scolaire sainte Thérèse. Ceci au moyen d'un fonçage sous le boulevard Jouhaux. Ce renforcement desservira aussi de nouveaux abonnés à l'est du boulevard, le collège et gymnase de la Charme ainsi que la résidence saint Exupéry. Une autre branche du réseau elle aussi renforcée desservira l'ensemble immobilier des Trioux comportant près de 500 logements.

Le présent rapport couvre la période d'activité du 01/07/2010 au 31/12/2010 période au cours de laquelle DALKIA est identifiée en qualité de délégataire. A travers l'avenant n°1 et à compter du 01/01/2011 CLERVIA s'est substituée dans ses droits et obligations à la société Dalkia afin d'assurer une vision claire et transparente de l'exploitation de cette D.S.P.



Les faits marquants:

- **Renouvellement de la délégation de service public à compter du 1er juillet 2010 pour une durée de 24 ans.**

- **Pas d'incident majeur sur la chaufferie ou le réseau durant le deuxième semestre 2010.**

- **Des travaux préparatoires à l'extension/renforcement du réseau, notamment aux abords de la chaufferie et rue de La Charme.**

- **L'aboutissement des négociations avec Michelin en vue d'exporter de la chaleur ont conduit à la redéfinition de la puissance de la chaudière bois. Concrètement 15 930 MWh de consommation complémentaire s'ajoutent à la consommation prévisionnelle. La Demande d'Autorisation d'Exploiter ainsi que les demandes de subventions ont donc été modifiées en conséquence par rapport au projet initial**

- **Études préparatoires à la construction de la chaufferie et élaboration du plan d'architecte et des principes constructifs.**

- **Le dépôt d'un Permis de Construire pour la construction du nouveau bâtiment.**

- **Élaboration de l'avenant n°1 au contrat de délégation dont la prise d'effet est le 01/01/2011 ayant pour objets les points suivants :**
 - **La substitution de la société DALKIA par la société CLERVIA.**
 - **La définition de la Puissance Moyenne Attribuée.**
 - **La définition de la quantité de chaleur nécessaire au réchauffement d'un m^3 d'eau chaude sanitaire.**
 - **L'autorisation donnée par la ville pour exporter de la chaleur vers le site de la Combaude des établissements Michelin.**
 - **La modification du règlement de service pour prendre en compte les présents ajustements.**
 - **La modification du modèle de police d'abonnement.**
- **Conformément à l'article 17 du contrat de D.S.P. Dalkia s'est engagée à fournir de l'énergie dans les conditions tarifaires définies à l'article 60, dont le prix est constitué d'une part de 82% de biomasse. De la prise d'effet de la DSP soit le 01/07/2010 jusqu'à la mise en service de la chaufferie bois Dalkia facture des MWh produits à 100% par le gaz au prix de MWh dont la mixité est de 82,4% bois et 17,6% gaz ces derniers ayant un coût moindre. A ce pincement tarifaire s'ajoute le fait que les utilisateurs finaux ne pourront durant cette période bénéficier du taux de TVA réduit lié à l'utilisation majoritaire d'énergie renouvelable. Dalkia compense donc ce différentiel de TVA dans les tarifs T.T.C. établis pour cette période.**
 - **Le déficit constaté entre les ventes R1 et l'achat d'énergie primaire dans le compte de résultat en montant Hors Taxes, est amplifié par le différentiel sur la TVA, qui lui ne figure pas dans le compte de résultat.**

1.2 Le réseau aujourd'hui

1.2.1 Un outil au service de la ville

Chiffres clés :

- **21 sous stations raccordées en 2010.**
- **1 500 équivalents logements**
- **Puissance de la chaufferie 11,8 MW.**
- **2 862 ml de réseau de chaleur.**
- **-15 831 kW de puissance souscrite.**

1.2.2 Les clients du réseaux

Sous station	Abonné	Puissance en KW	Nombre de logements	PMA
1-BAT. 28-29-30	Logidome	1 354,480	140	177
2-BAT. 17	Auvergne Habitat	1 319,020	160	207
3-BAT. 16	Foncia	698,750	84	108
4-CENTRE SOCIAL	Mairie	106,920	-	14
6-ÉCOLE FONTAINE	Mairie	834,780	-	66
8-BAT. 18-19	Logidome	685,960	80	112
9-BAT. 22	Square Habitat Chamalières	520,860	60	83
10-BAT. 27	Logidome	785,250	112	145
12-BAT. 20	Logidome	639,450	80	96
13-BAT. 21	Logidome	517,720	70	109
13B-BAT. 23	Lamy Gestrim	415,060	60	73
14-BAT. 24	Auvergne Habitat	445,290	60	81
14B-BAT. 25	Auvergne Habitat	488,540	70	99
15-ÉCOLE CHARLES PERRAULT	Mairie	197,650	-	18
16-BAT. 26	Logidome	577,830	84	115
17-COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE	C.E.S.	1 232,400	-	117
18-BAT.11-12-13	Auvergne Habitat	1 411,010	196	185
19-BAT. 10	Logidome	1 080,900	160	216
20-BAT. 15	Logidome	519,700	70	96
21-Ateliers municipaux	Mairie	1 500,000	-	227
EHPAD DE LA CHARME	CCAS	500,000		90
		15 831,570		**2 434,00**

1.3 Répartition des énergies

Durant cette période intermédiaire uniquement du gaz a été utilisé en énergie primaire :

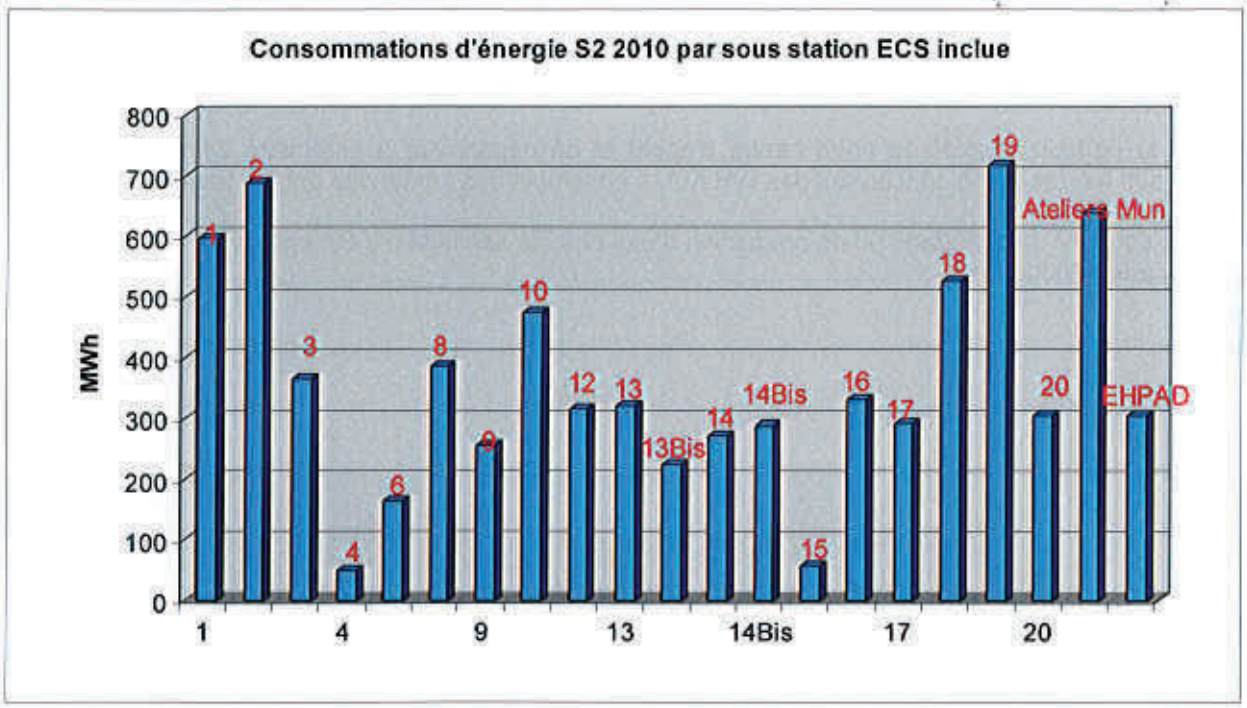
Type de combustible	Période	du 01/07 au 31/1/2010	
		Quantité	Montant
Gaz		KWh	€
	Juillet	387 260	18 455,54
	Août	400 420	18 786,85
	Septembre	656 420	25 227,88
	Octobre	1 954 850	56 588,02
	Novembre	2 824 965	79 790,73
	Décembre	4 486 836	102 284,75
• Total consommation gaz		• 10 710 751	• 301 133,77
Total énergie primaire			301 133,77

1.4 Performance économique du réseau

Exercice comptable du 01/07/2010 au 31/12/2010 Chiffres clés en €	
Chiffre d'affaire	460 796,87
Vente de chaleur	118 197.82
Vente d'ECS	42 100,34
Abonnements	300 498,71
Achat d'énergie	323 938
Amortissements	58 707,15
Résultat brut avant impôts	5 960,77

1.5 Les consommations des abonnés

1.5.1 Bilan chaleur S2 2010



Total des consommations sur le S2 2010 : 7 565 MWh.

Légende

N° de sous-station	Nom du bâtiment	Adresse
1	BAT. 28-29-30	Rue du Pradou
2	BAT. 17 1 à 15	Grande rue
3	BAT. 16 Résidence Kennedy	12 rue portefort
4	4-CENTRE SOCIAL	35, rue de la Grande-Combaude
6	École J de la Fontaine	24, rue de la Grande-Combaude
8	BAT. 18-19	Rue Tourette
9	9-BAT. 22 Résid. La Tourette	Rue Tourette
10	BAT. 27 17 a 31	Rue Tourette
12	BAT. 20 / 2 / 2B /4 /4B	Rue du Préjuge
13	BAT. 21 6 / 18	Rue du Préjuge
13B	BAT. 23 Résid La Perouse	18 square des lamine
14	BAT. 24 30/32	Rue du Préjuge
14B	BAT. 25 2 à 10	Square des Lamines
15	Ecole. Perrault	15, rue Tourrette
16	BAT. 26	36 rue du Préjuge
17	Collège G Philippe	19 rue François Taravant
18	BAT.11-12-13	13 rue de l'Aiguillade
19	BAT. 10	10 rue des Jardiniers
20	BAT. 15	rue de la Combaude
21	Ateliers municipaux	Rue de la Charme
EHPAD	EHPAD	24 rue J Magnier

1.6 Qualité du service

1.6.1 Bilan de la qualité du service

Durant la période considérée notre centre d'appel et de dépannage a enregistré 24 appels dont 4 appels non fondés ou ne concernant pas DALKIA. L'ensemble des demandes ont été traitées.

Aucune coupure de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire n'a été enregistrée sur le réseau durant cette période.



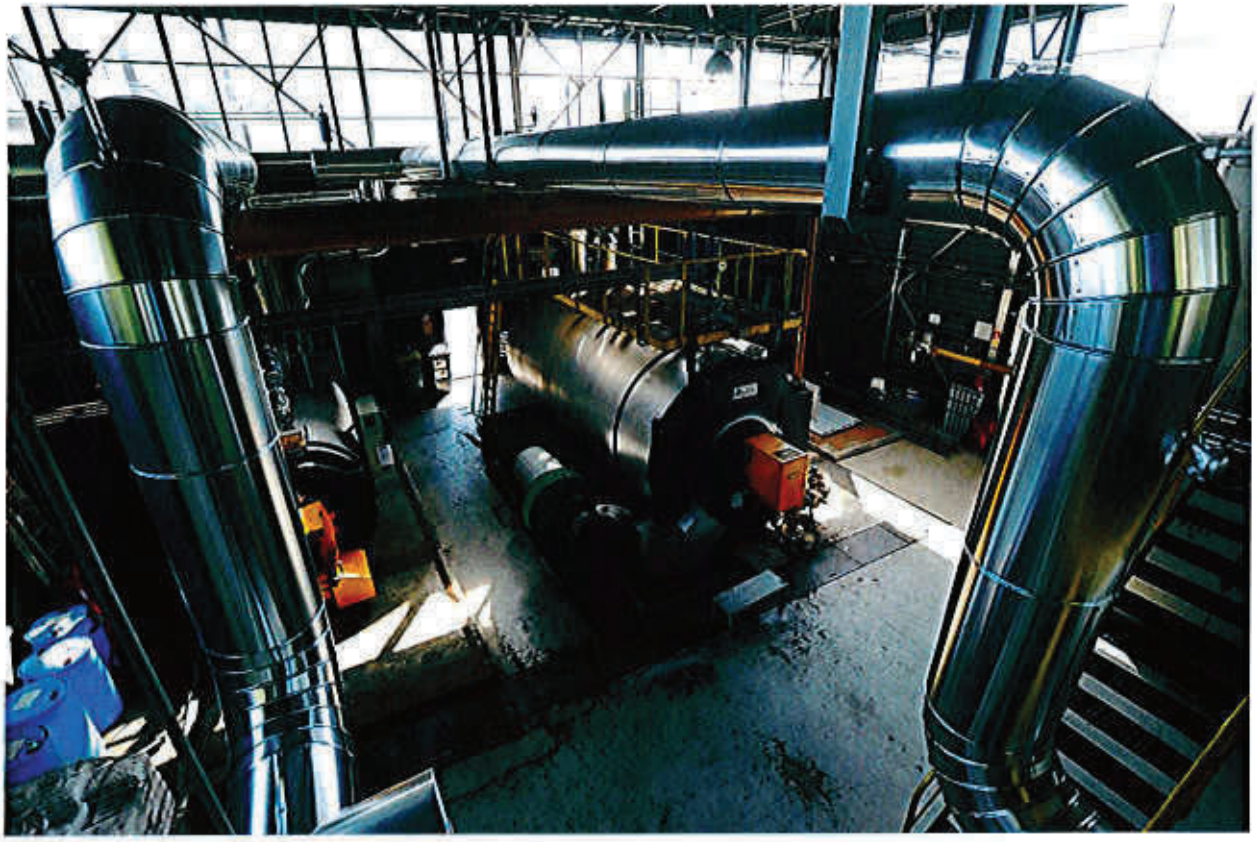
1.7 Perspectives

Et demain ?

A compter du 1 janvier 2011 la SAS CLERVIA substituera DALKIA dans ses droits et obligations pour la gestion du réseau de chaleur conformément aux engagements contractuels du délégataire.

L'année 2011 sera de plus marquée par le début des travaux de construction de la nouvelle chaufferie biomasse d'une puissance de 7,7 MW qui sera construite sur une parcelle de l'actuel parking Michelin jouxtant la chaufferie de la Gauthière.

Des extensions et des renforcements du réseau seront aussi réalisés au cours de l'année 2011 afin de préparer le raccordement de nouveaux abonnés.



2 - Compte rendu technique et commercial

2.1 Cadre réglementaire et contractuel

Aucune évolution contractuelle n'est à signaler au deuxième semestre 2010.

2.2 Organisation du service

- Effectif et qualification du personnel

Le réseau de chauffage de la Gauthière est sous la responsabilité du Directeur du centre Loire Auvergne :

Monsieur Jean-Pierre DURAND

Le chef d'exploitation :

Monsieur Philipe KREWCUN

Le responsable commercial grands comptes :

Monsieur Carmelo LAURICELLA

Nota : Ces personnes sont affectées en structure.

Personnels techniques :

Prénom NOM	Qualification
M. Alain BESSE	Attaché technique d'exploitation à temps partiel
M. Frédéric BARRE	Contremaitre à temps plein
M. Pierre FRADIN	Technicien d'exploitation à temps partiel
M. Joël LEA	Technicien d'exploitation à temps partiel
M. Rémy HONORATO	Agent de maintenance à temps partiel
M. Marc LEFORT	Agent de maintenance à temps partiel

En plus de ces techniciens, l'équipe d'astreinte du secteur, reliée par le Centre Technique de Réception des Appels (CTRA), est amenée à effectuer des interventions sur les installations en cas de besoins.

2.3 Bilan technique

2.3.1 Le réseau urbain

- Localisation Chaufferie :

Rue de la Charme
63 100 Clermont-Ferrand

- Moyens de productions :

Chaudière gaz 1 : 9,3 MW.
Chaudière gaz 2 : 2,5 MW.

- Réseau :

2 862ml de réseau basse pression alimentent les 21 sous stations raccordées.



2.3.2 Les conditions d'execution du service

Saison de chauffe par sous station :

Sous station	Abonné	Date de mise en marche	Date d'arrêt*	Nbr de jours de fonctionnement	DJU
1-BAT. 28-29-30	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
2-BAT. 17	Auvergne Habitat	27/09/2010	31/12/2010	96	1 043
3-BAT. 16	Foncia	27/09/2010	31/12/2010	96	1 043
4-CENTRE SOCIAL	Mairie	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
6-ÉCOLE FONTAINE	Mairie	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
8-BAT. 18-19	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
9-BAT. 22	Square Habitat Chamalières	28/09/2010	31/12/2010	95	1 033
10-BAT. 27	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
12-BAT. 20	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
13-BAT. 21	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
13B-BAT. 23	Lamy Gestrim	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
14-BAT. 24	Auvergne Habitat	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
14B-BAT. 25	Auvergne Habitat	27/09/2010	31/12/2010	96	1 043
15-ÉCOLE CHARLES PERRAULT	Mairie	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
16-BAT. 26	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
17-COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE	C.E.S.	**	31/12/2010		
18-BAT.11-12-13	Auvergne Habitat	27/09/2010	31/12/2010	96	1 043
19-BAT. 10	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
20-BAT. 15	Logidome	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
21-Ateliers municipaux	Mairie	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059
EHPAD DE LA CHARME	CCAS	24/09/2010	31/12/2010	99	1 059

*** fin de la période couverte par ce rapport.**

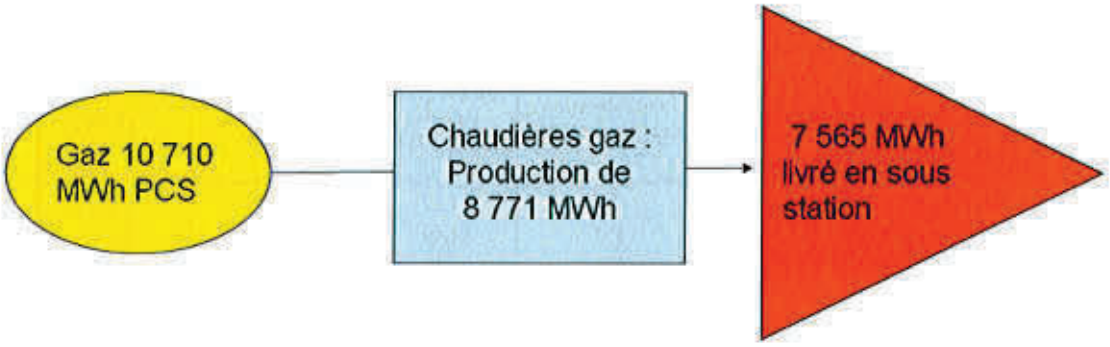
**** Fonctionnement pour l'ECS uniquement**

La période a représenté entre 95 et 99 jours de chauffage pour un nombre de DJU compris entre 1 033 et 1 059.

Bilan de l'énergie consommée par sous station :

Identification compteur	Consommation chauffage / MWH	Prix moyen calculé MWh € HT	Consommation ECS / M3	Prix moyen calculé M3 / € HT
1-BAT. 28-29-30	424	21,19	1 713	2,12
2-BAT. 17	470	21,19	2 176	2,12
3-BAT. 16	272	21,19	920	2,12
4-CENTRE SOCIAL	51	21,19		
6-ECOLE FONTAIN	165	21,19		
8-BAT. 18-19	253	21,19	1 332	2,12
9-BAT. 22	195	21,19	613	2,12
10-BAT. 27	330	21,19	1 430	2,12
12-BAT. 20	204	21,19	1 103	2,12
13-BAT. 21	220	21,19	1 014	2,12
13B-BAT. 23	178	21,19	459	2,12
14-BAT. 24	170	21,19	1 011	2,12
14B-BAT. 25	155	21,19	1 331	2,12
15-EC. PERRAULT	57	21,19		
16-BAT. 26	192	21,19	1 386	2,12
17-CES	292	21,19		
18-BAT.11-12-13	356	21,19	1 699	2,12
19-BAT. 10	456	21,19	2 593	2,12
20-BAT. 15	197	21,19	1 088	2,12
Ateliers municipaux	637	21,19		
EHPAD	304	21,19		
	5 578	21,19	19 868	2,12

Schéma synthétique des flux énergétiques



- **Rendement production :**

Gaz P.C.S.	10 710 MWh P.C.S.
Gaz P.C.I.	9 639 MWh P.C.I.
Production chaudière	8 771 MWh Thermique
Rendement production	91 %

2.3.3 Préventif

Général :

L'entretien préventif sur le réseau est réalisé tout le long de l'année.

Principales opérations d'entretien et de contrôle des installations

- Maintien en état des installations électriques en chaufferie (vérification de l'ensemble des connexions électriques, remplacement des pièces usagées, dépoussiérage des armoires).
- Contrôle d'étanchéité des échangeurs primaires
- Remplacement le cas échéant des moteurs défectueux et des vannes motorisées.
- Entretien des pompes, alimentation, recyclage
- Suivi quotidien du traitement d'eau
- Remise en état peinture et calorifuge
- Ramonage des chaudières et conduits de cheminée
- Manœuvre des vannes
- Contrôle du maintien de pression
- Contrôle des sondes et des régulations
- Contrôle des équipements de sécurité.

2.3.4 Incidents d'exploitations pannes et arrets

Pas d'incident technique majeur à relever en chaufferie ou sur le réseau.

2.3.5 Contrôles réglementaires

- Le 31 juillet une vérification annuelle de l'ensemble des sous stations a été effectuée.
- Le 31 août l'APAVE a procédé à la vérification annuelle des installations électriques de l'ensemble des sous stations ainsi que du matériel en chaufferie. Le même jour un contrôle du matériel de levage et des échafaudages à été effectué par nos techniciens.
- Le 1er décembre « UTC Fire and security services » a procédé à la vérification des extincteurs en chaufferie et en sous station.

2.4 Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement

2.4.1 Travaux de premier établissement

Au cours du deuxième semestre 2010 DALKIA à réalisé le renforcement du réseau de chaleur rue de la Charme en coordination avec des travaux de voirie de la ville et en prévision des futurs nouveaux raccordements.

2.4.2 Travaux du compte GER éfféctués en 2010:

Code H : HM10WFR, remplacement de 4 extincteurs réformés.

Code H	Libellé	Nbr d'heures	Taux d'actu	Montant	Montant total
HM10WFR	Remplacement de quatre extincteurs réformés.	2	47,0365	858,66	952,73

2.4.3 Actualisation de la main d'oeuvre

Conformément à l'article 49.2.3 vous trouverez ci après l'actualisation des coéficients de la MO.

Main d'ouvre
01-janv-09 47,30

Fourniture
300€ h t<k> 750€ ht 1,2
> 750€ ht 1,1

Sous Traitance
<750€ ht 1,15
> 750€ ht 1,1

Actualisation du coût de la MO même que R22 : 0,15 + 0,7 x ICHT-IME 102,4 / 99,7 + 0,15 x FSD2 119,2 / 116,5 = 1,022

Actualisation des seuil du coeff k même que R23 : 0,15 + 0,85 x BT40 955,9 / 917,9 = 1,035

ICHT-IME	FSD2	BT40			MO_0 47,3		Seuil mini 300		Seuil Maxi 750
99,4	114,3	948	2010	47,0635	0,995	306,900	1,023	767,250	1,023
102,4	119,2	955,9	2011	48,3406	1,022	310,500	1,035	776,250	1,035

2.4.4 Situation du compte P3 Comptable au 31/12/2010

exercice	les recettes	les dépenses	solde exercice
du 1/07 au 31/12 2010	58 707,15	952,73	57 754,42
	58 707,15	952,73	

2.5 Bilan commercial

2.5.1 Evolution des abonnements

Au cours du deuxième semestre 2010 il n'y a pas eu de raccordement supplémentaire sur le réseau.





2.5.2 Ventes de l'exercice en €

S/st	Identification compteur	R1 Facturé (chauffage)	R1 Facturé (ECS)	R21	R22	R23	R24	TOTAL
1	BAT. 28-29-30 Rue du Pradou	8984,56	3629,85	1621,77	7808,41	4421,77	8781,30	**35247,66**
2	BAT. 17 1 à 15 Grande rue	9959,30	4610,95	1896,67	9131,90	5171,22	10269,66	**41039,70**
3	BAT. 16 Résid Kennedy	5763,68	1949,48	989,57	4764,45	2698,02	5358,12	**21523,32**
4	4-CENTRE SOCIAL	1080,69		137,44	661,73	374,74	744,18	**2998,78**
6	École J de la Fontaine	3496,35		604,74	2911,60	1648,79	3274,38	**11935,86**
8	BAT. 18-19	5361,07	2822,50	1026,22	4940,93	2797,97	5556,54	**22505,23**
9	9-BAT. 22 Résid. La Tourette	4132,05	1298,95	760,50	3661,56	2073,49	4117,80	**16044,35**
10	BAT. 27 17 a 31 Rue La Tourette	6992,70	3030,17	1328,57	6396,73	3622,36	7193,76	**28564,29**
12	BAT. 20 / 2 / 2B /4 /4B Rue du Préjuge	4322,76	2337,27	879,61	4235,09	2398,26	4762,74	**18935,73**
13	BAT. 21 6 / 18 Rue du préjuge	4661,80	2148,69	998,73	4808,58	2723,01	5407,68	**20748,49**
13B	BAT. 23 Résid La Pérouse	3771,82	972,62	668,87	3220,42	1823,68	3621,66	**14079,07**
14	BAT. 24 30/32 Rue préjuge	3602,30	2142,30	742,18	3573,36	2023,52	4018,56	**16102,22**
14B	BAT. 25 2 à 10 Square des Lamines	3284,45	2820,39	907,10	4367,44	2473,20	4911,60	**18764,18**
15	École. Perrault	1207,83		164,94	794,08	449,68	893,04	**3509,57**
16	BAT. 26 36 rue du Préjuge	4068,48	2936,93	1062,86	5117,40	2897,88	5755,02	**21838,57**
17	Collège G Philippe	6187,48		1072,02	5161,51	2922,86	5804,58	**21148,45**
18	BAT.11-12-13	7543,64	3600,18	1007,89	4852,69	2747,99	5457,30	**25209,69**
19	BAT. 10 10 rue des Jardiniers	9662,64	5494,58	1979,12	9528,92	5396,06	10716,18	**42777,50**
20	BAT. 15 rue de la Combaude	4174,43	2305,48	778,83	3749,80	2123,44	4217,04	**17349,02**
21	Ateliers municipaux	13498,03		2079,94	10014,21	5670,85	11261,94	**42524,97**
	EHPAD	6 441,76		824,63	3 970,39	2 248,36	4 465,08	**17 950,22**
		118 197,82	42 100,34	21 532,20	103 671,20	58 707,15	116 588,16	**460 796,87**

3 - Compte rendu financier

3.1 Compte de résultat

3.1.1 Compte de résultat analytique en €uros

Le compte d'exploitation est présenté selon les règles en vigueur dans notre société, il reprend les recettes et charges de l'exercice. En raison de la durée particulière de cet exercice la comparaison avec l'exercice précédent ne sera pas effectuée.

Les produits

Exercice 2010	Quantités en MWh	Montants en € HT
R1	7 567	160 298
R2	-	300 498
Total	**-**	**460 796**

Les charges

- L'énergie primaire
- L'électricité (consommation EDF chaufferie)
- Les fournitures
- Le poste sous traitance qui comprend les travaux sous traités, l'entretien des compteurs, les frais de contrôle, la télésurveillance.
- Les assurances
- Le poste impôts et taxes représente la Contribution Économique Territoriale, les taxes diverses et le droit d'occupation des sols.
- Le poste salaires et charges sociales ne concerne que le personnel d'exploitation technique.
- Les dotations aux provisions effectuées
- Les reprises sur provisions
- Les honoraires
- Les frais de structure
- Les dépenses de garantie totale.

Le résultat avant impôts et participation se traduit par un bénéfice de 5 960 € sur la période considérée.

N.B.: La charge des travaux de renforcement réalisés rue de la Charme ne sont pas comptabilisés dans ce compte rendu S2 2010.

Compte de résultat en Euros Hors Taxes:

Libellé	du 01/07 au 31/12/2010
Consommations parts proportionnelles	
R1 (chauffage)	118 197,82
E1 (ECS)	42 100,34
Abonnements parts fixes	
R21 (Chauffage)	21 532,20
R22 (chauffage)	103 671,20
R23 (Chauffage)	58 707,15
R24 (Chauffage)	116 588,16
Produits d'exploitation	**460 796,87**
Intérêt sur C/C	82,82
Autres Produits	**82,82**
Total des produits	**460 879,69**
Énergie primaire	301 133,77
Électricité force motrice	9 271,63
Eau et produits de traitements	10 979,89
Fournitures	2 553,18
Sous-total 60 (Achats)	**323 938,47**
Sous traitance	10 347,42
Assurance	5 379,48
Sous-total 61 (Service extérieur)	**15 726,90**
CET	328,00
Sous-total 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)	**328,00**
Personnel d'exploitation	23 554,30
Sous-total 64 (salaires et charges)	**23 554,30**
Redevance versée à la ville au titre de l'article 56	9 215,94
Sous-total 65 autres charges de gestion courante	**9 215,94**
Provision GT	58 707,15
Sous-total 69 (Dotation aux amortissements et aux provisions)	58 707,15
Frais de structure	19 814,27
Honoraires d'intermédiaires (CAC, greffe, JAL)	2 681,16
Travaux P3	952,73
Total des charges	**454 918,92**
Résultat brut avant impôt et participation	**5 960,77**

3.1.2 Descriptions des postes et analyse des écarts

Charges

- Énergies primaires

Type de combustible	Période	du 01/07 au 31/1/2010	
		Quantité	Montant
Gaz		KWh	€
	Juillet	387 260	18 455,54
	Août	400 420	18 786,85
	Septembre	656 420	25 227,88
	Octobre	1 954 850	56 588,02
	Novembre	2 824 965	79 790,73
	Décembre	4 486 836	102 284,75
	Total consommation gaz	10 710 751	301 133,77
Total énergie primaire			301 133,77

- Électricité force motrice

Période	DU 01/07 AU 31/12/2010		
	Consommation	Prime fixe	Montant (€ HT)
Juillet	7165	342,450	652,66
Août	7136,000	365,970	686,45
Septembre	9147,000	365,970	775,05
Octobre	18283,000	365,970	1 130,39
Novembre	7709,000	365,970	1 973,93
Décembre	36505,000	365,970	3 464,38
ERDF			588,77
Total électricité force motrice			9 271,63

- Eau et produits de traitement

DU 01/07 AU 31/12/2010			
Dates	Libellé	Quantité	Montant € HT
Eau		m3	
	Ville Clermont	1060	2 032,79
	Provision		2 372,00
	Sous total eau		4 404,79
Produits de traitements			
	BKG France		6 575,10
	Sous total produits		6 575,10
Total eau et traitement			10 979,89

- Fournitures

DU 01/07/2010 au 31/12/2010		
Date	Libellé	Montant (€ HT)
Fournitures		
		2 553,18
Total fournitures		**2 553,18**

- Sous-traitance

DU 01/07/2010 AU 31/12/2010		
Date	Sous-traitant	Montant (€ H.T)
Contrôles réglementaires		
	Sous-total contrôles	**2 343,64**
Ramonage		
	Sous-total ramonage	**0,00**
Entretien compteurs		
	Sous-total entretien compteurs	**1 986,33**
Sous-traitance		
	Sous-total sous-traitance	**1 878,50**
Multiservice		
	Sous-total multiservice	**1 009,38**
Télésurveillance		
	Sous total télésurveillance	**3 129,57**
Total sous-traitance		**10 347,42**

- Personnel d'exploitation

Période	DU 01/07 AU 31/12/2010		
	nb heures	Taux Horaire	Montant (€ HT)
Juillet	26,00	46,55	1 210,30
Août	69,00	46,55	3 211,95
Septembre	86,00	46,55	4 003,30
Octobre	21,00	46,55	977,55
Novembre	190,25	46,55	8 856,14
Décembre	113,75	46,55	5 295,06
Total masse salariale			**23 554,30**

- Assurances

DU 01/07/2010 AU 31/12/2010	
Libellé	Montant (€ H.T)
Assurance dommages	5 379,48
Total assurance	**5 379,48**

- Impôts et taxes

07/2010 à 12/2010	
Libellé	Montant (€ H.T)
CET	
CFE	328,00
Sous-total taxe professionnelle	**328,00**
Total impôts et taxes	**328,00**

- Redevance due à la ville

DU 01/07/2010 AU 31/12/2010	
Libellé	Montant (€ H.T)
Vente R1	160 298,16
Vente R2	300 498,71
Total des ventes	**460 796,87**
Redevance due (*)	**9 215,94**

(*) 2% des recettes hors taxes (R1+R2) conformément à l'article 56.1 alinéa 1 du contrat de DSP.

3.2 Gestion des sinistres

Pas de sinistre sur la période considérée.

4 - Annexes

4.1 Annexe 1 : Tarification appliquée sur le réseau

22.6. Tarifs de base

Les éléments constitutifs des termes tarifaires R1 et R2 ont les valeurs de base hors taxes suivantes, à la date de valeur du 1er janvier 2009 pour le R1 et le R2 :

Terme proportionnel R1 chauffage (date de valeur du 01/01/2009)			
	Période 2010/2011	à partir du 1/11/2011	
$R1cB_2$ A		19,72 82,4%	€.HT/MWh %
$R1cG_2$ B		44,11 17,6%	€.HT/MWh %
$R1cF_2$ C		Sans objet 0%	€.HT/MWh %
$R1c_0$	21,19	24,02	€.HT/MWh
$R1e_0 = R1c_0 \times q$	2,119	2,402	€.HT/m³

Terme fixe R2 (date de valeur du 01/01/2009)		
$R21_0$	15,959	€.HT/kW PMA
$R22_0$	86,914	€.HT/kW PMA
$R23_0$	48,353	€.HT/kW PMA
$R24_0$	99,224	€.HT/kW PMA
$R2_0$	250,450	**€.HT/kW PMA**

Remise sur $R24_0$ pour 100 000 euros* de subvention et/ou de CEE obtenus au-delà de 2 238 keuros	2,620	€.HT/kW PMA

* : la valeur définitive du R24 sera proportionnelle à la subvention définitive et/ou de CEE obtenus au-delà du montant minimum garanti par le délégataire.

Le montant définitif des subventions obtenues et CEE valorisés, donc du $R24_0$, seront actés par un additif à la convention.

4.2 Annexe 2 : Tableau récapitulatif des ventes par clients

CONSOMMATIONS COMPTEURS DU 01/07/2010 au 31/12/2010

Début de période traitée	Fin de période traitée	Identification compteur	Consommation chauffage / MWH	P1 Facturé € HT	Prix moyen calculé MWh € HT	Consommation ECS / M3	E1 Facturé €	Prix moyen calculé M3 / € HT
01/07/2010	31/12/2010	1-BAT. 28-29-30	424	8 984,56	21,19	1 713	3 629,85	2,12
01/07/2010	31/12/2010	2-BAT. 17	470	9 959,30	21,19	2 176	4 610,95	2,12
01/07/2010	31/12/2010	3-BAT. 16	272	5 763,68	21,19	920	1 949,48	2,12
01/07/2010	31/12/2010	4-CENTRE SOCIAL	51	1 080,69	21,19			
01/07/2010	31/12/2010	6-ÉCOLE FONTAIN	165	3 496,35	21,19			
01/07/2010	31/12/2010	8-BAT. 18-19	253	5 361,07	21,19	1 332	2 822,50	2,12
01/07/2010	31/12/2010	9-BAT. 22	195	4 132,05	21,19	613	1 298,95	2,12
01/07/2010	31/12/2010	10-BAT. 27	330	6 992,70	21,19	1 430	3 030,17	2,12
01/07/2010	31/12/2010	12-BAT. 20	204	4 322,76	21,19	1 103	2 337,27	2,12
01/07/2010	31/12/2010	13-BAT. 21	220	4 661,80	21,19	1 014	2 148,69	2,12
01/07/2010	31/12/2010	13B-BAT. 23	178	3 771,82	21,19	459	972,62	2,12
01/07/2010	31/12/2010	14-BAT. 24	170	3 602,30	21,19	1 011	2 142,30	2,12
01/07/2010	31/12/2010	14B-BAT. 25	155	3 284,45	21,19	1 331	2 820,39	2,12
01/07/2010	31/12/2010	15-EC. PERRAULT	57	1 207,83	21,19			
01/07/2010	31/12/2010	16-BAT. 26	192	4 068,48	21,19	1 386	2 936,93	2,12
01/07/2010	31/12/2010	17-CES	292	6 187,48	21,19			
01/07/2010	31/12/2010	18-BAT.11-12-13	356	7 543,64	21,19	1 699	3 600,18	2,12
01/07/2010	31/12/2010	19-BAT. 10	456	9 662,64	21,19	2 593	5 494,58	2,12
01/07/2010	31/12/2010	20-BAT. 15	197	4 174,43	21,19	1 088	2 305,48	2,12
01/07/2010	31/12/2010	Ateliers municipaux	637	13 498,03	21,19			
01/07/2010	31/12/2010	EHPAD	304	6 441,76	21,19			
			5 578	118 197,82	21,19	19 868	42 100,34	2,12

4.3 Annexe 3 : Récapitulatif des interventions sur appels

Identification établissement	Identification site	Identification bâtiment	Date demande intervention	Identification problème	Complément problème	Localisation	Matériel concerné	Cause de la panne
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RÉSEAU		15/07/2010	Autre	LA GAUTHIÈRE DÉFAUT TEMPÉRATURE DÉPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Chaudière	Défaut combustion / combustible
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIÈRE	CHAUFFERIE ET RÉSEAU		13/12/2010	Autre	LA GAUTHIÈRE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Brûleur	Dysfonctionnement électrique
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU		13/12/2010	Autre	LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE ART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Brûleur	Dysfonctionnement électrique
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU		16/12/2010	Autre	LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Réseaux	Réseaux	Manque d'eau ou fuite
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU		16/12/2010	Autre	LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 10 - S/ST. 19 (HLM 63)	12/07/2010	ECS	PAS ECS ET L EAU COULE JAUNE	Autres	Autres	Appel non fondé (ne concerne pas Dalkia)
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 15 - S/ST. 20 (HLM 63)	18/12/2010	Chauffage	PAS DE CHAUFFAGE	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 15 - S/ST. 20 (HLM 63)	18/12/2010	Chauffage	PAS ASSEZ DE CHAUFFAGE DANS LE LOGEMENT	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 20 - S/ST. 12 (HLM 63)	29/09/2010	Autre	FUITE IMPORTANTE EN DALLE EN CUISINE	Autres	Autres	Client absent
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 21 - S/ST. 13 (HLM 63)	23/11/2010	Chauffage	PLUS DE CHAUFFAGE AU SOL GENERAL AU BATIMENT ET CERTAINEMENT AUX 2 BATI COTE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Appel non fondé, prestation contrôlée conforme
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 21 - S/ST. 13 (HLM 63)	27/11/2010	Autre	FUITE IMPORTANTE AU NIVEAU DES CONDUITES D ECS	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Robinetterie/tuyauterie	Manque d'eau ou fuite
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT.25 - S/ST. 14BIS (HLM SE)	30/09/2010	Chauffage	LE CHAUFFAGE A ETE REMIS EN DEBUT DE SEMAINE ET IL FAIT TROP CHAUD EN 25 EN OUVRANT LES FENETRE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Régulation/servomoteur	Dysfonctionnement électrique
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT.25 - S/ST. 14BIS (HLM SE)	04/10/2010	Chauffage	LES APPARTEMENTS SONT SURCHAUFFES	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Vandalisme, intrusion ou tiers

CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 26 - S/ST. 16 (HLM SE)	19/10/2010	Autre	FUITE EN FILET SUR DALLE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Appel non fondé, prestation contrôlée conforme
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 27 - S/ST. 10 (HLM 63)	09/12/2010	Autre	FUITE EN GOUTTE A GOUTTE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Robinetterie/tuyauterie	Manque d'eau ou fuite
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT. 28 - S/ST. 1 (HLM 63)	16/12/2010	ECS	PAS D ECS GENERAL	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 23 - S/ST.13BIS (OCG	27/09/2010	Autre	FUITE GOUTTE A GOUTTE SUR LES ROBINETS DE RADIATEUR LES AUTRES SONT A CHANGER	Autres	Autres	Rendez-vous pris
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 22 - S/ST.9 (CAGI)	30/09/2010	Chauffage	PAS DE CHAUFFAGE DANS LE LOGEMENT ALORS QUE LES VOISINS EN ONT ** ET DEPUIS 3 ANS LES PURGEURS D AIR DOIVENT ETRE ETRE CHANGE ET NE LE SONT TOUJOURS OPAS ** MERCI DE FAIRE LE NECESSAIRE **	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Manque d'eau ou fuite
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 22 - S/ST.9 (CAGI)	04/10/2010	Chauffage	TOUS LES RADIATEURS DE L APPARTEMENT NE FONCTIONNE SAUF UN SEUL	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Purge radiateur
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 22 - S/ST.9 (CAGI)	25/11/2010	Chauffage	4 RADIATEURS QUI NE CHAUFFENT PAS DU TOUT	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Purge radiateur
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 22 - S/ST.9 (CAGI)	29/11/2010	Chauffage	TOUT LES RADIATEURS NE FONCTIONNENT PAS SAUF CELUI DE LA SALLE DE BAIN	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Corps de chauffe/radiateur	Purge radiateur
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 17 - S/ST. 2 (AUV.HAB.)	19/10/2010	Chauffage	LGT FROID CHEZ M CHOUAF 04 73 25 79 64 13 RUE GDE COMBAUDE LGT 1461	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 17 - S/ST. 2 (AUV.HAB.)	09/11/2010	Chauffage	T INSUFFISANTE 17 C CHEZ MME DE MAGALHAES 13 RUE GDE COMBAUDE APT 14102 RV AU 04 73 25 15 34	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Appel non fondé, prestation contrôlée conforme
CLRT.FERRAND ZUP DE LA GAUTHIERE	CHAUFFERIE ET RESEAU	BAT 17 - S/ST. 2 (AUV.HAB.)	18/12/2010	Chauffage	PAS DE CHAUFFAGE GENERAL	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Pompe	Dysfonctionnement électrique

ecochaleur URBAINE

ECOCHALEUR URBAINE

CLERMONT-FERRAND LA GAUTHIÈRE

RAPPORT ANNUEL 2011 TECHNIQUE ET FINANCIER



Clervia

1 - Synthèse 3
1.1 Préambule 3
1.2 Le mot du technicien du site de la Gauthière 3
1.3 Les faits marquants 5
1.4 Le réseau aujourd'hui 6
1.4.1 Un outil au service de la ville 6
1.4.2 Les clients du réseaux 6
1.5 Répartition des énergies 7
1.6 Performance économique du réseau 7
1.7 Les consommations des abonnés 8
1.7.1 Bilan chaleur 2011 8
1.8 Indicateur de suivi 9
1.9 Perspectives 10
2 - Compte rendu technique et commercial 11
2.1 Cadre réglementaire et contractuel 11
2.2 Organisation du service 12
2.3 Bilan technique 13
2.3.1 Le réseau urbain 13
3 - Les conditions d'éxécutions du service 14
3.1 Déroulement de l'exercice 2011 par sous station 14
3.1.1 Bilan de la qualité du service 16
3.2 Schéma synthétique des flux énergétiques 17
3.2.1 Préventif 18
3.2.2 Incidents d'exploitations pannes et arrets 18
3.2.3 Contrôles réglementaires 18
3.2.4 Incidents d'exploitations pannes et arrêts 18
3.3 Travaux de premier établissement 19
3.3.1 Travaux de premier établissement arrêtés et compiles au 31/12/2011 19
3.4 Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement 20
3.4.1 Travaux du compte « gros entretien renouvellement » effectués en 2011 20
3.4.2 Situation du fond de renouvellement Article 49.2.3 au 31/12/2011 21
3.4.3 Actualisation de la main d'œuvre 21
3.5 Bilan commercial 22
3.5.1 Évolution des abonnements 22
3.5.2 Évolution des tarifs 22
3.5.3 Ventes de l'exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011 23
3.5.4 Liste des avoirs cogénération par sous station : 24
4 - Compte rendu financier 25
4.1 Compte de résultat 25
4.1.1 Compte de résultat analytique 26
4.1.2 Descriptions des postes et analyse des écarts 27
4.2 Gestion des sinistres 32
5 - Annexes 33
5.1 Annexe 1 : Tarification appliquée sur le réseau 33
5.2 Annexe 2 : Tableau récapitulatif des interventions sur appels 34
5.3 Annexe 3 : Mise à jour exhaustive de l'Inventaire des ouvrages délégués 37
5.3.1 Chaufferie 37
5.3.2 Sous stations des trioux 39
5.3.3 Sous station 21 bis: Centre technique municipal Batiment HQE 40
5.3.4 Sous stations recensées dans le contrat de DSP 41
5.3.5 Réseau de chaleur 64
5.4 Annexe 4 : Liasse Fiscale 2011 et polices d'assurances CLERVIA 66

1 - Synthèse

1.1 Préambule

Dans le contexte actuel de forte tension des prix des énergies fossiles et devant la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la ville de Clermont-Ferrand a souhaité développer le recours à une énergie indépendante des énergies fossiles et à faible impact environnemental.
Le bois-énergie représente une formidable opportunité pour répondre aux enjeux du développement durable dans une région comme l'Auvergne où cette ressource est abondante.
La ville de Clermont-Ferrand à travers la conclusion du contrat de Délégation de Service Public, s'est assurée d'une couverture des besoins thermiques du réseau, y compris l'exportation de chaleur vers Michelin à l'aide d'une part majoritaire d'énergie biomasse.

Cette Délégation de Service Public a été conclue en juillet 2010, le fonctionnement de la chaufferie et du réseau tel que prévu contractuellement seront effectifs au cours du quatrième trimestre 2012.

Le montant des travaux pour la construction de la chaufferie biomasse est estimé à 4 960 000 euros. Les extensions du réseau ainsi que le renforcement de certain tronçons qui le nécessitent soit 3,2 km linéaires représentent un investissement de 2 073 800 € pour une longueur totale à terme du réseau de 6,2 km et une fourniture en énergie pour 42 000 MWh annuel soit 4 000 équivalents logements à l'horizon 2013.

1.2 Le mot du technicien du site de la Gauthière.

« Entré dans l'entreprise en 1994, j'ai d'abord eu en charge plusieurs installations de petite et moyenne puissance.
Étant électrotechnicien de formation, j'ai suivi une formation interne chez DALKIA afin de me perfectionner sur les installations de chauffage, conduite, entretien et dépannage.
En 2003 il m'a été confié la responsabilité des installations de la Gauthière comprenant la chaufferie, la cogénération, le réseau et les sous stations.
L'affectation sur ce site unique depuis 13 ans me permet d'avoir une bonne connaissance de l'installation en général. Ma présence de tous les jours me permet d'être identifié et reconnu auprès des usagers, il en découle une meilleure réactivité, et en cas de soucis je peux bien souvent aller directement au cœur du problème.
Une équipe de plus de dix techniciens peut également me prêter main forte en cas de nécessité ou me remplacer en cas d'absence.
Le renouvellement de notre contrat avec la ville de Clermont-Ferrand va permettre à la D.S.P.de la Gauthière d'augmenter notre capacité de production d'énergie, puisque de 17 MW aujourd'hui nous allons passer à plus de 24 MW. Cette puissance qui sera délivrée par plusieurs générateurs et pompes réseau, pilotées par des pompes à débits variables, nous permettra d'assurer une production au plus près des besoins réels de la demande et ainsi optimiser la production énergétique.
L'adjonction d'une chaudière biomasse a un impact très positif ; écologie et économie étant les deux mots d'ordre de notre époque.
L'approvisionnement futur de la biomasse étant assurée par l'une de nos filiales locales me met en confiance. Pour moi il sera plus facile de traiter et suivre les livraisons de matières premières et donc d'assurer le bon fonctionnement de notre chaufferie.
Les extensions et les renforcements du réseau répondant aux nouvelles normes, ainsi que la remise en état des matériels existants vont également nous permettre de faire des économies d'échelle et de diminuer les risques liés à leurs pertes de performance et de fiabilité »

F.Barre

- **Le rapport:**

Le rapport est présenté conformément aux préconisations des Chambres Régionales des Comptes.

Le rapport comprend :

-Un relevé des principaux évènements survenus pendant l'exercice,
-une partie technique,
-une partie financière.

1.3 Les faits marquants

- Janvier :
 - -Maitrise d'Ouvrage déléguée de CLERVIA à DALKIA
 - Entrée en vigueur de l'avenant 1 substituant la société Dalkia par Clervia et autorisant l'exportation de chaleur vers Michelin.
- Avril :
 - -Pose du réseau de chaleur au pied des chaufferies du gymnase et du collège de la Charme.
- Mai 2011 :
 - Le 17 : Arrêté préfectoral accordant le Permis de Construire de la chaufferie biomasse.
 - Raccordement de l'usine Michelin de la Combaude au réseau, les premiers MWh ne seront cependant livrés que lors de la mise en service de la chaudière biomasse.
- Juin : Signature d'une convention d'occupation du domaine public tripartite entre la Ville, la Région et CLERVIA afin de pouvoir faire transiter le réseau alimentant l'ensemble des bâtiments à l'ouest du boulevard Léon Jouhaux par la parcelle de l'hôtel de région. Ce bâtiment sera lui-même alimenté pour ses besoins de chaleur par le réseau.
- Juillet 2011 :
 - Travaux de fonçage sous le boulevard Léon Jouhaux.
 - Le 25 : dépôt des dossiers de demande de subvention pour la construction d'une chaufferie bois auprès du Fond Européen de Développement Régional, de la région Auvergne et de l'Agence Départementale pour la Maitrise de l'Énergie.
 - Pose du réseau de chaleur en limite de propriété du Musée d'Art Roger Quillot
- Aout : Renforcement et réfection du réseau de chaleur sur le tronçon situé rue de la grande Combaude, tronçon R-R''
- Octobre : Raccordement et intégration au sein de la D.S.P. du réseau de chaleur propre à l'ensemble immobilier des Trioux.
- Le 11/10/2011 : Acte notarié de l'échange de terrain entre la ville de Clermont-Ferrand et la Manufacture Michelin. Une fois cet échange acté les travaux de construction de la chaufferie ont pu commencer sur la parcelle de terrain jouxtant l'actuelle chaufferie.
- Novembre :
 - Installation et mise en service d'une nouvelle chaudière gaz de marque BUDERUS et de puissance 5,2 MW.
 - Ouverture du site www.clervia.fr consacré au suivi de la DSP.
 - Le 07 novembre 2011 : Début du chantier de construction de la chaufferie biomasse.
- Signature des conventions de financement :
 - ADEME : 17 novembre
 - Conseil Régional : 21 novembre 2011
 - Conseil Général : 5 décembre
 - (FEDER : 31/01/2012)
- 15 décembre 2011 : Obtention de l'autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral.

1.4 Le réseau aujourd'hui

1.4.1 UN OUTIL AU SERVICE DE LA VILLE

Chiffres clés :

- **25 sous stations**
- **2 000 équivalents logements**
- **Puissance de la chaufferie 17 MW**
- **4 339 ml de réseau.**
- **18 433 kW de puissance souscrite.**

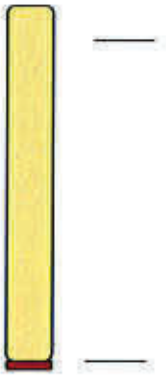
1.4.2 LES CLIENTS DU RÉSEAUX

Sous station	Abonné	Puissance en KW	Nombre de logements	PMA	Répartition
1-BAT. 28-29-30	Logidome	1 354,48	140	177	6%
2-BAT. 17	Auvergne Habitat	1 319,02	160	207	7%
3-BAT. 16	Foncia	698,75	84	108	4%
4-CENTRE SOCIAL	Mairie	106,92	-	14	0%
6-ÉCOLE FONTAINE	Mairie	834,78	-	66	2%
8-BAT. 18-19	Logidome	685,96	80	112	4%
9-BAT. 22	Square Habitat Chamalières	520,86	60	83	3%
10-BAT. 27	Logidome	785,25	112	145	5%
12-BAT. 20	Logidome	639,45	80	96	3%
13-BAT. 21	Logidome	517,72	70	109	4%
13B-BAT. 23	Lamy Gestrim	415,06	60	73	3%
14-BAT. 24	Auvergne Habitat	445,29	60	81	3%
14B-BAT. 25	Auvergne Habitat	488,54	70	99	4%
15-ÉCOLE CHARLES PERRAULT	Mairie	197,65	-	18	1%
16-BAT. 26	Logidome	577,83	84	115	4%
17-COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE	C.E.S.	1 232,40	-	117	4%
18-BAT.11-12-13	Auvergne Habitat	1 411,01	196	185	7%
19-BAT. 10	Logidome	1 080,90	160	216	8%
20-BAT. 15	Logidome	519,70	70	96	3%
21-Ateliers municipaux	Mairie	1 500,00	-	227	8%
5 -EHPAD DE LA CHARME	CCAS	500,00		90	3%
22 - Résidence Les Trioux 14*					
23 - Res les Trioux 22*	SCIC	1 604,00	320	220	8%
24- Rés Les tilleuls*	DOCHER	547,00	78	75	3%
25 - Bat 5 et 6*	Copropriétaires	350,00	50	48	2%
21 Bis – CTM*	Mairie	100,00		25	1%
		18 433		2802	100%

*Bâtiments raccordés au mois d'octobre 2011.

1.5 Répartition des énergies

Durant cette période intermédiaire pendant laquelle la biomasse n'est pas en service le gaz est l'énergie primaire majoritairement utilisée.
Lors de travaux sur le réseau des chaudières au fioul ont du être utilisée pour maintenir la continuité du service. La proportion de fioul ne représente que 0.001% du mix énergétique sur l'exercice 2011.



Gaz : 99,999 %

Fioul : 0,001%*

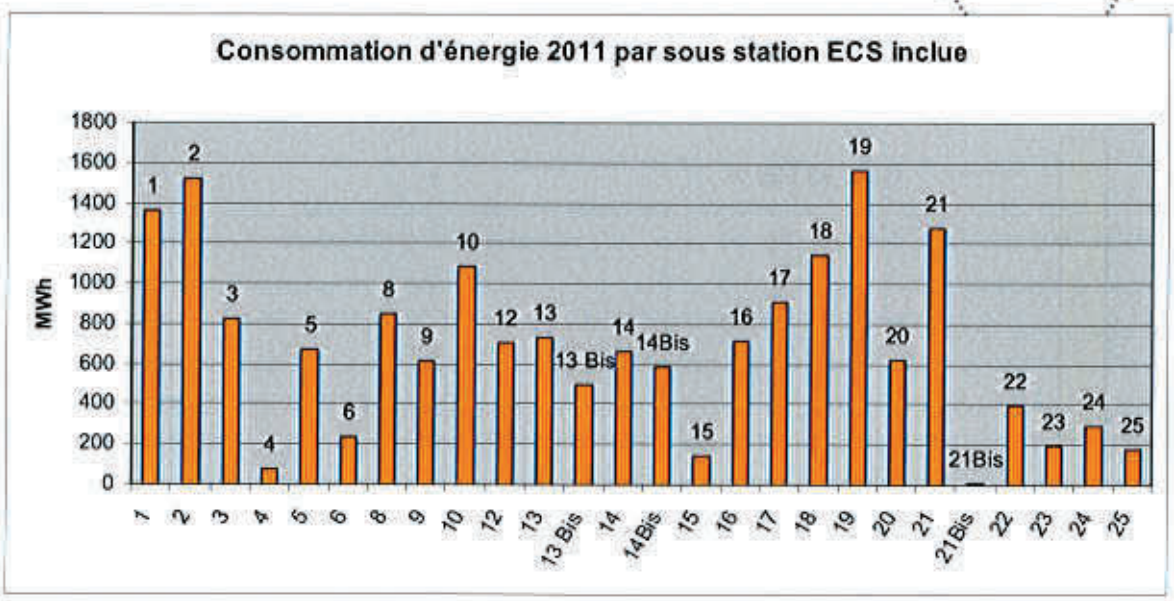
*Des chaudières mobiles au fioul ont été utilisées lors d'interventions sur le réseau afin de maintenir la continuité du service.

1.6 Performance économique du réseau

Exercice comptable 2011 Chiffres clés en € H.T.	
Chiffre d'affaire	1 079 444
Vente de chaleur	279 174
Vente d'ECS	87 187
Abonnements	656 500
Achat d'énergie	690 877
Provision de garantie totale	188 000
Résultat brut avant impôts	**- 205 429**

1.7 Les consommations des abonnés

1.7.1 BILAN CHALEUR 2011



N° de sous-station	Nom du bâtiment	Adresse
1	BAT. 28-29-30	Rue du Pradou
2	BAT. 17 1 à 15	Grande rue
3	BAT. 16 Résidence Kennedy	12 rue portefort
4	4-CENTRE SOCIAL	35, rue de la Grande-Combaude
6	Ecole J de la Fontaine	24, rue de la Grande-Combaude
8	BAT. 18-19	Rue Tourette
9	9-BAT. 22 Résid. La Tourette	Rue Tourette
10	BAT. 27 17 a 31	Rue Tourette
12	BAT. 20 / 2 / 2B /4 /4B	Rue du Préjuge
13	BAT. 21 6 / 18	Rue du Préjuge
13B	BAT. 23 Résid La Perouse	18 square des lamine
14	BAT. 24 30/32	Rue du Préjuge
14B	BAT. 25 2 à 10	Square des Lamines
15	Ecole. Perrault	15, rue Tourrette
16	BAT. 26	36 rue du Préjuge
17	Collège G Philippe	19 rue François Taravant
18	BAT.11-12-13	13 rue de l'Aiguillade
19	BAT. 10	10 rue des Jardiniers
20	BAT. 15	rue de la Combaude
21	Centre Technique Municipal	Rue de la Charme
21 bis	CTM Bat HQE	Rue de la Charme
5	EHPAD	24 rue J Magnier
22	Résidence les Troux	14 rue des Trioux
23	Résidence les Trioux	32 rue des Trioux
24	Résidence les Tilleuls	Square Cachalagne
25	Bat 5 et 6	1 rue des Trioux

1.8 Indicateur de suivi

Sur 2011

Taux d'interruption pondéré du service	(Nb d'heure d'arrêt pendant la période de fonctionnement) x Puissance souscrite concernée		%	0%
	Période de fonctionnement (en h) x Puissance souscrite totale avec i [1,n], i représente la i ème sous-station, et n le nombre total de sous stations sur le réseau de chaleur			
Durée d'utilisation équivalente à pleine puissance	Quantité d'énergie thermique livrée (Chauffage + ECS)	17 885	h	970
	Puissance maximale appelée	18,433		
Puissance souscrite au km	Puissance souscrite totale (MW)	18,433	MW/km	4,25
	Longueur totale du réseau de distribution (km)	4,339		
Consommation au km	Consommations	17885	GWh/km	4,12
	Longueur totale du réseau de distribution	4.339		
Développement	Puissance souscrite en fin d'exercice moins Puissance souscrite en début d'exercice	2 602	%	16
	Puissance souscrite en début d'exercice.	15 831		
Bouquet énergétique	Répartition des quantités d'énergies à la production	Gaz	%	99,999
		Fioul Domestique	%	0,001
Coût des sinistres	Coût des sinistres TTC (définition comptable ou sinistres déclarés aux assurances)		%	0
	Part fixe des recettes tarifaires			
Renouvellement des installations	Montant des travaux de GER HT	214 415	%	168
	R23	127 846		
Prix moyen du MWh	Recettes R1 R2	1 045 822	€HT/ MWh	58,5
	Quantité d'énergie thermique livrée	17 885		
Poids de la part proportionnelle aux consommations	Montant du R1 HT	389 322	%	37%
	Recettes R1 R2 HT	1 045 822		
Consommation d'eau sur le réseau	Quantité d'eau consommée sur le réseau	654 000	l/MWh	36,56
	Quantité d'énergie thermique livrée	17 885		

1.9 Perspectives

Et demain?

- La livraison de la chaudière biomasse est intervenue le mardi 3 avril 2012. Cette livraison coïncide avec la semaine du développement durable et a été faite en présence des représentants de la ville de Clermont-Ferrand, de Dalkia et de toutes les parties prenantes.

- Les tests de mise en service industrielle et la livraison des premiers MWh issus du bois auront lieu à l'automne 2012.

- L'année 2012 sera aussi consacrée aux raccordements des bâtiments situés à l'ouest du boulevard Léon Jouhaux, dont le raccordement et la livraison de chaleur sont conditionnés par la mise en service de la chaufferie bois.

- La conclusion de l'avenant n°2 ayant pour objets :

1. **De modifier les conditions de fonctionnement de la cogénération**
2. **De permettre d'avoir un point de raccordement au réseau par échangeur, pour les abonnés existant dans la délégation et qui n'en disposaient pas,**
3. **D'intégrer dans les installations déléguées le réseau d'interconnexion des immeubles de l'ensemble immobilier des Trioux raccordé en 2011.**

2 - Compte rendu technique et commercial

2.1 Cadre réglementaire et contractuel

- **Avenant n°1 :**
 - Objet :
 - **La substitution de la société DALKIA par la société CLERVIA.**
 - **La définition de la Puissance Moyenne Attribuée.**
 - **La définition de la quantité de chaleur nécessaire au réchauffement d'un m3 d'eau chaude sanitaire.**
 - **L'autorisation donnée par la ville pour exporter de chaleur vers le site de la Combaude des établissements Michelin.**
 - **La modification du règlement de service pour prendre en compte les présents ajustements.**
 - **La modification du modèle de police d'abonnement.**
 - **Date d'entrée en vigueur : 01/01/2011**

2.2 Organisation du service

- Effectif et qualification du personnel

Le réseau de chauffage de la Gauthière est sous la responsabilité du Directeur du centre Loire Auvergne :

Monsieur Jean-Pierre DURAND

Le chef d'exploitation :

Monsieur Philipe KREWCUN

Le responsable commercial grands comptes :

Monsieur Carmelo LAURICELLA

Secrétaire d'exploitation

Madame Françoise BARD

Nota : Ces personnes sont affectées en structure.

Personnels techniques :

Prénom NOM	Qualification
M. Alain BESSE	Attaché technique d'exploitation à temps partiel.
M. Frédéric BARRE	Contremaitre à temps partiel
M. Pierre FRADIN	Technicien d'exploitation à temps partiel
M. Joël LEA	Technicien d'exploitation à temps partiel
M. Rémy HONORATO	Agent de maintenance à temps partiel
M. Adrien MAURAND	Agent de maintenance à temps partiel

En plus de ces techniciens, l'équipe d'astreinte du secteur, reliée par le Centre Technique de Réception des Appels (CTRA), est amenée à effectuer des interventions sur les installations en cas de besoins.

2.3 Bilan technique

2.3.1 LE RÉSEAU URBAIN

- Localisation Chaufferie :

Rue de la Charme
63 100 Clermont-Ferrand

- Moyens de productions :

Chaudière gaz/fioul 1 : 9,3 MW
Chaudière gaz/fioul 2 : 2,5 MW.
Chaudière gaz 3 : 5,2 MW (mise en service novembre 2011)

- Réseau :

4 339 ml de réseau basse pression alimentent les 25 sous stations raccordées.

3 - Les conditions d'éxécutions du service

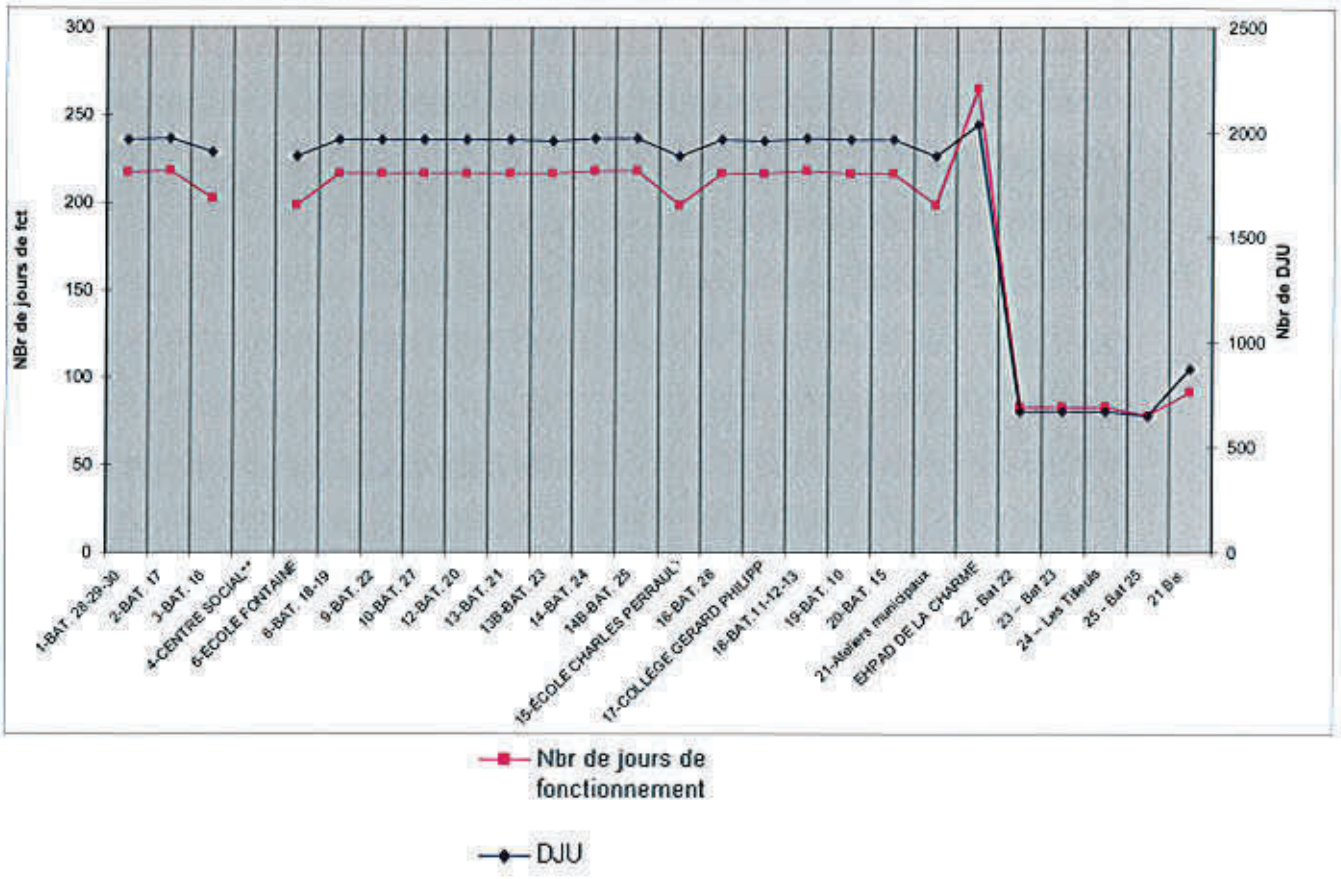
3.1 Déroulement de l'exercice 2011 par sous station.

Sous station	Abonné	Date d'arrêt	Date de mise en marche	Date d'arrêt*	Nbr de jours	DJU
1-BAT. 28-29-30	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	217	1967
2-BAT. 17	Auvergne Habitat	11/05/11	06/10/2011	31/12/2011	218	1971
3-BAT. 16	Foncia	03/05/11	14/10/2011	31/12/2011	202	1903
4-CENTRE SOCIAL**	Mairie			31/12/2011		
6-ÉCOLE FONTAINE	Mairie	03/05/11	18/10/2011	31/12/2011	198	1884
8-BAT. 18-19	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
9-BAT. 22	Square Habitat Chamalières	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
10-BAT. 27	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
12-BAT. 20	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
13-BAT. 21	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
13B-BAT. 23	Lamy Gestrim	13/05/11	10/10/2011	31/12/2011	216	1956
14-BAT. 24	Auvergne Habitat	11/05/11	06/10/2011	31/12/2011	218	1971
14B-BAT. 25	Auvergne Habitat	11/05/11	06/10/2011	31/12/2011	218	1971
15-ÉCOLE CHARLES	Mairie	03/05/11	18/10/11	31/12/2011	198	1884
16-BAT. 26	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
17-COLLÈGE GÉRARD	C.E.S.	13/05/11	10/10/2011	31/12/2011	216	1956
18-BAT.11-12-13	Auvergne Habitat	11/05/11	06/10/2011	31/12/2011	218	1971
19-BAT. 10	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
20-BAT. 15	Logidome	10/05/11	07/10/2011	31/12/2011	216	1967
21-Centre Technique Municipal	Mairie	03/05/11	18/10/2011	31/12/2011	198	1884
21 Bis – CTM Bat HQE	Mairie	-	01/10/2011	31/12/2011	92	875
5 - EHPAD DE LA CHARME	CCAS	23/05/11	01/09/2011	31/12/2011	265	2036
22 - Bat 22	SCIC	-	10/10/2011	31/12/2011	83	670
23 – Bat 23	SCIC		10/10/2011	31/12/2011	83	670
24 – Les Tilleuls	Régie Mialon	-	10/10/2011	31/12/2011	83	670
25 - Bat 25	Syndic des Trioux		15/10/2011	31/12/2011	78	656

* Fin de la période couverte par ce rapport.
** Ce centre a été fermé dans le cadre du plan de renouvellement urbain au 30/06/2011.

La période a représenté en moyenne 215 jours de chauffage pour 1 954 DJU.

Bilan graphique de la durée de la saison de chauffe.



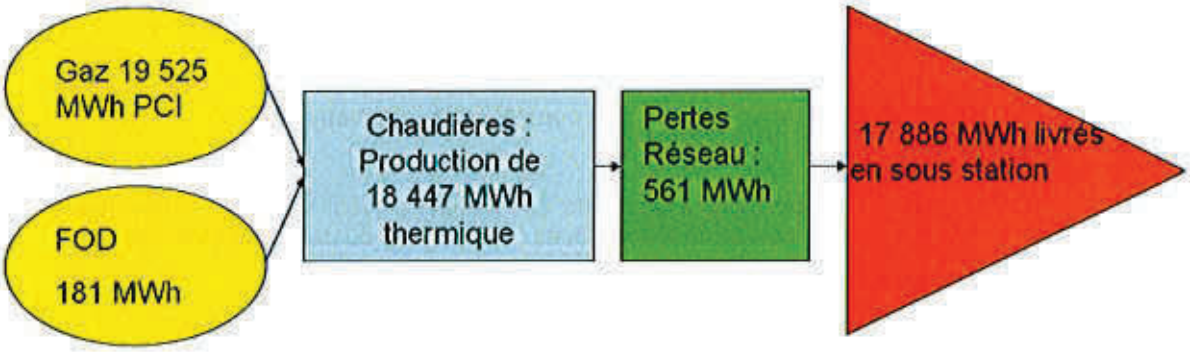
Bilan de l'énergie consommée par sous station :

Identification compteur	Consommation chauffage / MWh	P1 Facturé € HT	Prix moyen calculé MWh € HT	Consommation ECS / M3	E1 Facturé €	Prix moyen calculé M3 / € HT
1-BAT. 28-29-30	997	21 722,88	21,79	3 697	7 970,70	2,16
2-BAT. 17	1 053	22 917,01	21,76	4 667	10 065,42	2,16
3-BAT. 16	626	13 615,71	21,75	1 972	4 259,34	2,16
4-CENTRE SOCIAL	76	1 652,82	21,75			
6-ÉCOLE FONTAINE	237	5 142,21	21,70			
8-BAT. 18-19	573	12 479,79	21,78	2 749	5 927,54	2,16
9-BAT. 22	476	10 359,68	21,76	1 403	3 025,58	2,16
10-BAT. 27	745	16 214,98	21,77	3 372	7 281,10	2,16
12-BAT. 20	480	10 440,82	21,75	2 239	4 830,27	2,16
13-BAT. 21	505	11 009,34	21,80	2 236	4 827,78	2,16
13B-BAT. 23	402	8 743,66	21,75	932	2 012,55	2,16
14-BAT. 24	434	9 401,50	21,66	2 297	4 955,01	2,16
14B-BAT. 25	318	6 908,34	21,72	2 745	5 921,47	2,16
15-EC. PERRAULT	141	3 089,34	21,91			
16-BAT. 26	392	8 526,24	21,75	3 260	7 029,94	2,16
17-CES	910	19 768,57	21,72			
18-BAT.11-12-13	795	17 298,54	21,76	3 481	7 501,76	2,16
19-BAT. 10	1011,00	22039,96	21,80	5544,00	11978,62	2,16
20-BAT. 15	398,00	8664,48	21,77	2243,00	4839,27	2,16
Ateliers municipaux	1281,00	27626,32	21,57			
rés Les Trioux Bat 14	399,00	9121,34	22,86			
Rés. Les trioux Bat 32	196,00	4494,82	22,93			
Rés. Les Tilleuils	295,00	6749,59	22,88			
Les Trioux Bat 5 et 6	180,00	4089,43	22,72			
Mapad	672	14 610,76	21,74			
21 Bis - CTM Bat HQE	10	207.27	21.77			
	13 602	296 895,40	21,83	42 837	92 426,35	2,16

3.1.1 BILAN DE LA QUALITÉ DU SERVICE

En 2011 le nombre de demande d'interventions par appel hors alarmes automatiques a été de 13 (détails en annexe). Parmi ces appels 5 pour signaler un défaut de température de chauffage ou d'ECS, 4 pour des fuites sur le secondaire ou les radiateurs du secondaire, 3 ont été pour vandalisme dans les sous stations, 1 pour rallumage du chauffage.

3.2 Schéma synthétique des flux énergétiques :



La production de 18 447 MWh est la valeur réelle comptabilisée en sortie de chaufferie.

- **Rendement production**

Le rendement de la chaudière est de 93,2%.

- **Rendement distribution**

Le rendement du réseau est de 96,9% soit une perte réseau estimée à 3,1%

3.2.1 PRÉVENTIF

Général :

L'entretien préventif sur le réseau est réalisé tout au long de l'année.

Principales opérations d'entretien et de contrôle des installations

- Maintien en état des installations électriques en chaufferie (vérification de l'ensemble des connexions électriques, remplacement des pièces usagées, dépoussiérage des armoires).
- Contrôle d'étanchéité des échangeurs primaires
- Remplacement le cas échéant des moteurs défectueux et des vannes motorisées.
- Entretien des pompes, alimentation, recyclage
- Suivi quotidien du traitement d'eau
- Remise en état peinture et calorifuge
- Ramonage des chaudières et conduits de cheminée
- Manœuvre des vannes
- Contrôle du maintien de pression
- Contrôle des sondes et des régulations
- Contrôle des équipements de sécurité.

3.2.2 Incidents d'exploitations pannes et arrets

Pas d'incident technique majeur à relever en chaufferie ou sur le réseau au cours de l'année 2011.

3.2.3 CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Le 17/11/2011 : Vérification de l'ensemble des extincteurs par UTC.

Le 24/11/2011 : Contrôle détection gaz chaufferie et cogénération

Le 07/12/2011 : Contrôle des compteurs d'énergie nouvellement installé aux Trioux

Le 14/12/2011 : Contrôle détection incendie

3.2.4 INCIDENTS D'EXPLOITATIONS PANNES ET ARRÊTS

Pas d'incident notable sur le réseau au cours de l'exercice considéré.

Une coupure programmée pour travaux a eu lieu pendant une journée pour le raccordement de la nouvelle chaudière gaz au mois de novembre.

3.3 Travaux de premier établissement.

3.3.1 TRAVAUX DE PREMIER ÉTABLISSEMENT ARRÉTÉS ET COMPILES AU 31/12/2011

Un dossier des Ouvrage Effectués (D.O.E.) comportant l'ensemble des travaux effectués à été remis à la ville de Clermont-Ferrand au début de l'année 2012. Le tableau ci-dessous apporte une vision synthétique des différents postes de travaux.

Poste	Montant en € H.-T.
Maitrise d'œuvre + PC La Gauthière	143 620. €
Chaudière Gaz+ Bruleur+ Variateurs + pompes+ transmetteurs+ socle cheminée et chaudière + manchon + contrôleur de débit + Installation la Gauthière	179 976 €
Travaux réseau La Gauthière 2011 (Hors rue de la Charme pris au titre du P3)	734 390 €
Création des 4 S.ST. Les Trioux	65 664 €
VRD / terrassement / fondations	177 086 €
Fonçage sous Bd Léon Jouhaux	577 537 €
Total	**1 878 273 €**

NB : Les travaux liés à l'exportation de chaleur vers l'usine Michelin de la Combaude soit la mise en place du réseau et l'installation de l'échangeur représentent 266 064,32 € H.-T.

3.4 Suivis des travaux de gros entretien et de renouvellement

3.4.1 TRAVAUX DU COMPTE « GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT » EFFECTUÉS EN 2011

NATURE	SST	Coeff	Total ST	FOURN	Coef	Total Fourn
LA GAUTHIERE - RECHERCHE FUITE RESEAU & REPARATIONANTENNE S/STATION 4 & 6	3 125,00	1,10	3 437,50	203,32	1,00	203,32
LA GAUTHIERE/D94934D - REMPLCT BOITE CONTROLEBRULEUR SAACKE CHAUD. 1 LOOS 10 MW RÉF. TYPESAACKE F-KDSA				1 335,00	1,10	1 468,50
RPLT 2 VANNES ISOLEMENT PRIMAIRE EN SSTATELIERS MUNICIPAUX				129,10	1,00	129,10
SST N°19 :RPLT COMPTEUR ECS DN 40CGR / 550640S				356,84	1,20	428,21
SST N°18:RPLT POMPE RELEVAGE PUISARDSALMSON / SUBSO N 20 MF				137,21	1,00	137,21
SST N°19: RPLT PPE BOUCLEECS N°1 / NEC334-4T PAR NE C-2-T-25+ RPLT 2 VBS ISOLEMENT PPE						
REFECTION RESEAU CHALEUR TRONCON R-R'RUE DE LA GDE COMBAUDE ABANDON RES EN CANRACCORDT S/ST 10 DEPUIS NV RESEAU D94934D	186 086,00	1,10	204 694,60			
D94934D DSP GAUTHIERE REMPLACEMENT VANNE CHAUD 2REMPPALCEMENT VANNE ISOLEMENT DEPART CHAUD 9MW						
TRAITEMENT D'EAU:RPLT POMPE INJECTION PRODUITTYPE DLX 2L/H - 10 B				546,98	1,20	656,38
D94934D-15 DSP GAUTHIERE S/ST 15 ECOLE C. PERRAULTREMPLACEMENT DE LA RÉGULATION BEALTZ CHAUFFAGE						
D94933C - REMPLCT 2 CAPTEURS CEX 300 SUR DETECTIONCO - VERIF FONCTIONNEMENT CENTRALECOGE DE LA GAUTHIERE				340,00	1,20	408,00
Total			208 132,10			3 430,71

3.4.2 SITUATION DU FOND DE RENOUVELLEMENT ARTICLE 49.2.3 AU 31/12/2011

Exercice	Les recettes	Les dépenses	Solde exercice	Solde Total
S2 2010	58 707,15	952,73	57 754,42	57 754,42
2011	**127 846,49**	**214 414,91**	**-86 568,42**	**-28 814,00**

3.4.3 ACTUALISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.

Conformément à l'article 49.2.3 du contrat de délégation de service public vous trouverez ci après l'actualisation des coefficients de la main d'œuvre.

Main d'ouvre
01-janv-09 47,30

Actualisation du coût de la MO même que R22 : $0,15 + 0,7 \times \frac{\text{ICHT-IME}}{99,7} + 0,15 \times \frac{\text{FSD2}}{116,5} = 1,022$

Fourniture
300€ h t<k> 750€ ht 1,2
> 750€ ht 1,1

Sous Traitance
<750€ ht 1,15
> 750€ ht 1,1

Actualisation des seuil du coeff k même que R23 : $0,15 + 0,85 \times \frac{\text{BT40}}{917,9} = 1,035$

ICHT-IME	FSD2	BT40			MO_0 47,3		Seuil mini 300		Seuil Maxi 750
99,4	114,3	948	2010	47,0636	0,995	306,900	1,023	767,250	1,023
102,4	119,2	955,9	2011	48,3406	1,022	310,500	1,035	776,250	1,035

Bilan commercial

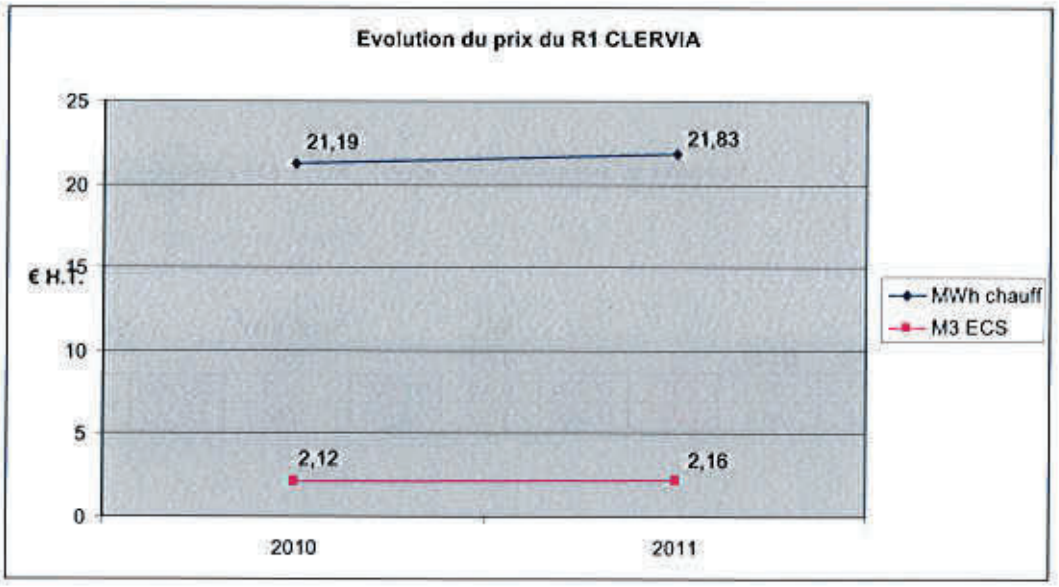
3.4.4 ÉVOLUTION DES ABONNEMENTS

- Suite au démantèlement de leur propre chaufferie l'ensemble immobilier des Trioux comprenant les bâtiments 5 et 6, la résidence des Tilleuls et les deux résidences des Trioux ont été raccordées au réseau de chaleur avant le début de la saison de chauffe 2011-2012. De plus le réseau interne qui reliait ces bâtiments entre eux à été intégré dans le périmètre technique et juridique de la DSP.

- Un nouveau bâtiment appartenant au Centre Technique Municipal a été raccordé au réseau de chaleur à compter du 1er octobre 2011. Ce bâtiment de type HQE c'est vu attribué le numéro de sous station 21 bis.

3.4.5 ÉVOLUTION DES TARIFS

- **Évolution du prix de l'énergie**



Suite au décalage de la mise en service de la chaudière bois il a été convenu d'établir à partir du 01/11/2011 et jusqu'à la mise en service de la chaufferie bois un tarif R1 avec l'application d'un alignement tarifaire tel que décrit dans article 63.4 du contrat de Délégation de Service Public.

3.4.6 VENTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

S/st	Identification compteur	R1 Facturé (chauffage)	R1 Facturé (ECS)	R21	R22	R23	R24	TOTAL
1	BAT. 28-29-30 Rue du Pradou	21 722,88	7 970,70	3 516,40	16 156,99	9 005,15	17 562,60	**75 934,72**
2	BAT. 17 1 à 15 Grande rue	22 917,01	10 065,42	4 129,12	18 895,48	10 531,42	20 539,32	**87 077,77**
3	BAT. 16 Résid Kennedy	13 615,71	4 259,34	2 145,62	9 858,52	5 494,65	10 716,24	**46 090,08**
4	4-CENTRE SOCIAL	1 652,82		146,62	677,69	377,93	744,18	**3 599,24**
6	Ecole J de la Fontaine	5 142,21		1 311,16	6 024,63	3 357,84	6 548,76	**22 384,60**
8	BAT. 18-19	12 479,79	5 927,54	2 225,06	10 223,63	5 698,17	11 113,08	**47 667,27**
9	9-BAT. 22 Résid. La Tourette	10 359,68	3 025,58	1 648,88	7576,45	4 222,75	8 235,60	**35 068,94**
10	BAT. 27 17 a 31 Rue La Tourette	16 214,98	7 281,10	2 880,66	13 235,95	7 377,09	14 387,52	**61 377,30**
12	BAT. 20 / 2 / 2B /4 /4B Rue du Préjuge	10 440,82	4 830,27	1 907,20	8 763,13	4 884,16	9 525,48	**40 351,06**
13	BAT. 21 6 / 18 Rue du préjuge	11 009,34	4 827,78	2 165,46	9 949,81	5 545,54	10 815,36	**44 313,29**
13B	BAT. 23 Résid La Perouse	8 743,66	2 012,55	1 450,26	6 663,63	3 713,96	7 243,32	**29 827,38**
14	BAT. 24 30/32 Rue préjuge	9 401,50	4 955,01	1 615,76	7 393,88	4 121,00	8 037,12	**35 524,27**
14B	BAT. 25 2 à 10 Square des Lamines	6 908,34	5 921,47	1 974,79	9 036,96	5 036,76	9 823,20	**38 701,52**
15	Ecole. Perrault	3 089,34		357,58	1 643,08	915,78	17 86,08	**7 791,86**
16	BAT. 26 36 rue du Préjuge	8 526,24	7 029,94	2 304,52	10 588,78	5 901,68	11 510,04	**45 861,20**
17	Collège G Philippe	19 768,57		2 324,40	10 680,06	5 952,53	11 609,16	**50 334,72**
18	BAT.11-12-13	17 298,54	7 501,76	2 194,21	10 041,09	5 596,44	10 914,60	**53 546,64**
19	BAT. 10 10 rue des Jardiniers	22 039,96	11 978,62	4 291,14	19 717,02	10 989,33	21 432,36	**90 448,43**
20	BAT. 15 rue de la Combaude	8 664,48	4 839,27	1 688,68	7 758,99	4 324,51	8 434,08	**35 710,01**
21	Ateliers municipaux	27 626,32		4 509,72	20 721,14	11 548,97	22 523,88	**86 930,03**
21B	Centre Tech. Municipal	207,27		516,66	2 318,21	1 285,39	2 480,61	**6 808,14**
22	rés Les Trioux	9 121,34		744,00	3 328,85	1 850,92	3 572,08	**18 617,19**
23	Rés. Les trioux Bat 32	4 494,82		1 164,20	5 209,02	2 896,35	5 589,60	**19 353,99**
24	Rés. Les Tilleuils	6 749,59		647,56	2 897,33	1 610,99	3 109,00	**15 014,47**
25	Les Trioux Bat 5 et 6	4 089,43		413,32	1 849,35	1 028,30	1 984,48	**9 364,88**
	EPADH Les Jardins de la charme	14 610,76		1 787,98	8 215,43	4 578,88	8 930,16	**38 123,21**
	TOTAL	296 895,40	92 426,35	50 060,96	229 425,10	127 846,49	249 167,91	**1 045 822,21**
	Avoir art 60.5	-17 721,53	-5 239,32					-22 960,85
	Total	279 173,87	87 187,03					1 022 861,36

3.4.7 Liste des avoirs cogénération par sous station :

Client destinataire	Client destinataire	Avoir en Euros HT
S/STATION EPAD REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051295T - CCAS DE CLERMONT FERRAND	892,85
S/STATION 19 IMM 10 REMISE POUR FONTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	1 418,27
S/SATION 14B REMISE POUR FONCTIONNEMENT COGENERETION	0098824F - AUVERGNE HABITAT	471,50
S/STATION 16 IM26 REMISE POUR FONTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	576,84
S/STATION 9 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0027125R - SQUARE HABITAT CAGI	638,29
S/STATION 8 BAT 18-19 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	793,78
S/STATION 6 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0272293E - COMMUNE DE CLERMONT FERRAND	410,06
S/STATION 12 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	663,37
S/STATION 13 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	695,97
S/STATION 3 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0026747T - FONCIA DOCHER INTER FRANCE	875,29
S/STATION 2 BAT 17 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0098824F - AUVERGNE HABITAT	1 478,47
ATELIERS MUNICIPAUX REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0272293E - COMMUNE DE CLERMONT FERRAND	2 071,61
S/STATION 20 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	583,11
S/STATION 14 BAT 24 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0098824F - AUVERGNE HABITAT	609,44
S/STATION 13B REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0025160E - LAMY GESTRIM AUVERGNE	564,30
S/STATION 18 REMISE POUR FONCTIONNEMENT COGENERATION	0098824F - AUVERGNE HABITAT	1 123,58
S/STATION 1 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	1 354,32
S/STATION 15 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0272293E - COMMUNE DE CLERMONT FERRAND	178,07
S/STATION 10 REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051029T - LOGIDOME	1 039,57
S/STATION 17 COLLEGE G.PHILIPPE REMISE POUR FIONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0099723P - COLLEGE G.PHILIPE	1 121,08
4 - DSP DE LA GAUTHIERE CENTRE SOCIAL REMISE POUR FONCTIONNEMENT DE LA COGENERATION	0051722E - COMMUNE DE CLERMONT FERRAND	161,76
	TOTAL	22 960,85

Conformément à l'article 60.5 du contrat de délégation de service public il a été établi les avoirs ci-dessus détaillés.

4 - Compte rendu financier

4.1 Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les règles en vigueur dans notre société, il reprend les recettes et charges de l'exercice.

Les produits

Exercice 2011	Quantités en MWh	Montants en € HT
R1	17 885	366 361
R2	-	656 500
Droits de raccordement		63 640
Total	**17 885**	**1 086 501**

Les charges

- L'énergie primaire
- L'électricité (consommation EDF chaufferie)
- Les fournitures
- Le poste sous traitance qui comprend les travaux sous traités, l'entretien des compteurs, les frais de contrôle, la télésurveillance.
- Les assurances
- Le poste impôts et taxes représente la Contribution Économique Territoriale, les taxes diverses et le droit d'occupation des sols.
- Le poste salaires et charges sociales ne concerne que le personnel d'exploitation technique.
- Les dotations aux provisions effectuées
- Les reprises sur provisions
- Les honoraires
- Les frais de structure
- Les dépenses de garantie totale.

4.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE

Libellé	Exercice 2011
Consommations parts proportionnelles	
R1 (chauffage)	279 173,87
E1 (ECS)	87 187,03
Abonnements parts fixes	
R2 (chauffage)	656 500,46
Droit de raccordement	63 639,63
Ecart sur provisions	-7 121,40
Produits d'exploitation	**1 079 379,59**
Autres produits divers	0,69
Intérêts sur compte courant	63,47
Autres Produits	**64,16**
Total des produits	**1 079 443,75**
Energie primaire	690 877,13
Electricité force motrice	22 318,01
Eau et produits de traitements	9 435,05
Fournitures	1 581,55
Sous-total 60 (Achats)	**724 211,74**
Sous-traitance	29 582,50
Assurance	12 072,00
Sous-total 61 (Services exterieurs)	**41 654,50**
Contribution Economique Territoriale	486,00
Organic	1 179,00
Sous-total 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)	**1 665,00**
Personnel d'exploitation	50 938,93
Sous-total 64 (salaires et charges)	**50 938,93**
Redevance versée à la ville au titre de l'article ...	19 451,28
Sous-total 65 autres charges de gestion courante	**19 451,28**
Provision Garantie de renouvellement	188 000,00
Sous-total 68 (Dotation aux amort. et aux provisions)	**188 000,00**
Frais de structure	46 413,32
Travaux P3	195 030,68
Commissaires aux comptes	14 555,84
Frais greffe du tribunal	72,43
Intérêts sur compte courant et frais financiers	2 878,83
Total des charges	**1 284 872,55**
Résultat brut avant impôt et participation	**-205 428,80**

4.1.2 DESCRIPTIONS DES POSTES ET ANALYSE DES ÉCARTS

Produits

- Produits d'exploitation

Les droits de raccordement enregistrés sont ceux de l'intégration dans le D.S.P. du complexe immobilier des Trioux et de son réseau de chaleur.

Charges

- Énergies primaires

Type de combustible	Période	2011	
		Quantité	Montant
GAZ		kWh PCS	€
	Janvier	3 597 304	80 394,54
	Février	2 703 144	62 576,80
	Mars	2 558 520	59 694,90
	Avril	1 206 855	37 957,26
	Mai	522	27 599,67
	Juin	397 917	19 865,24
	Juillet	396 291	19 816,12
	Août	379 283	22 560,30
	Septembre	832 254	35 394,70
	Octobre	1 559 073	57 515,62
	Novembre	2 458 837	106 448,80
	Décembre	3 535	156 418,73
	GRDF Location		5 300,47
	Ecart provisions		-16 751,98
	Total consommation Gaz	16 093 535	674 791,17
FOD		m 3	€
	Janvier		
	Février	1,00	786,80
	Mars		
	Avril	1,00	800,66
	Mai		
	Juin	10,00	7 785,30
	Juillet	3,03	3 363,30
	Août	2,29	2 537,46
	Septembre		
	Octobre	1,00	812,44
	Novembre		
	Décembre		
	Total consommation FOD	18,32	16 085,96
Total Energie Primaire			690 877,13

Un dysfonctionnement du comptage gaz aux mois de Mai et Décembre 2011 a conduit à une régularisation des consommations par GDF tel que notifié dans le tableau ci dessus. Il est cependant à noter que ces quantités facturées sont de façon certaine plus faible que la réalité des consommations.

Électricité force motrice

Chaufferie

Période	2011	
	kWh	Montant (€ HT)
Janvier		
Février	27 495	3 245,85
Mars	22 716	2 238,59
Avril	15 097	1 224,59
Mai	9 028	861,26
Juin	6 999	787,95
Juillet	7 186	801,97
Août	10 324	965,72
Septembre	10 897	996,72
Octobre	15 232	1 192,29
Novembre	20 434	2 059,03
Décembre	26 111	2 784,39
Ecart provision		723,75
TOTAL	**171 519**	**17 882,11**

Cogénération

Le contrat en marché libre avec ERDF a été conservé.

Période	2011	
	kWh	Montant (€ HT)
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		3 552,920
Mai		121,950
Juin		148,570
Juillet		148,570
Août		154,430
Septembre		155,030
Octobre		154,430
Novembre		
Décembre		
TOTAL	**0**	**4 435,900**

La location du compteur de revente de l'électricité fournie par la cogénération a été conservée.

Eau et produits de traitement

2011			
Dates	Libellé	Quantité	Montant € HT
Eau		m3	
		654	2 981,70
	Écart provision		576,65
	Sous total eau		3 558,35
Produits de traitements			
	Sous total produits		5 876,70
Total eau et traitement			9 435,05

Fournitures

2011		
Date	Libellé	Montant (€ HT)
Fournitures		
		1 581,55
Total fournitures		1 581,55

Frais de structure

Chiffre d'affaire	1 079 379,59	2%	21 587,59
Charges exploitation	963 296,50	15%	144 494,48
			166 082,07
calcul 4,3 % CA			46 413,32

Calculé d'après l'article 67 du contrat de D.S.P. : "2% du CA + 15% des charges d'exploitation y compris dotation fond de renouvellement, plafonné à 4,3% du CAHT"

Sous-traitance

2011		
Date	Sous-traitant	Montant (€ H.T)
Contrôles réglementaires		
	Sous-total contrôles	2 042,63
Ramonage		
	Sous-total ramonage	0,00
Entretien compteurs		
	Sout-total entretien compteurs	2 917,28
Sous-traitance		
	Sous-total sous-traitance	18 535,60
Multiservice		
	Sous-total multiservice	990,00
Télésurveillance		
	Sous total télésurveillance	5 096,99
Total sous-traitance		29 582,50

Personnel d'exploitation

Période	2011		
	nb heures	Taux Horaire	Montant (€ HT)
Janvier	72,25	46,97	3 393,58
Février	85	46,97	3 992,45
Mars	66,5	46,97	3 123,51
Avril	90,25	46,97	4 239,04
Mai	72	46,97	3 381,84
Juin	63	46,97	2 959,11
Juillet	31,83	46,97	1 495,06
Août			0,00
Septembre	175,00	46,97	8 219,75
Octobre	139,75	46,97	6 564,06
Novembre	207,25	46,97	9 734,53
Décembre	81,67	46,97	3 836,00
Total masse salariale			**50 938,93**

Assurances

2011	
Libellé	Montant (€ H.T)
Assurance dommages	11 791,00
	281,00
Total assurance	12 072,00

Impôts et taxes

2011	
Libellé	Montant (€ H.T)
CET	
CFE	486,00
Sous-total CET	486,00
Organic	
	1 179,00
Sous-total organic	1 179,00
Total impôts et taxes	1 665,00

Redevance due à la ville

2011	
Libellé	Montant (€ H.T)
Vente R1	366 360,90
VenteR 2	656 500,46
Total des ventes	1 022 861,36
Redevance dûe à la ville (*)	20 457,23
Écart provision	1 005,95
Solde comptable	19 451,28

(*) 2% des recettes hors taxes (R1+R2)

4.2 Gestion des sinistres

Pas de sinistres déclarés sur la période considérée.

En revanche la tempête du 16 décembre 2011 a provoqué un arrachement partiel de la toiture. Un expert va établir les éventuelles conséquences et les travaux à mettre en œuvre pour la réparation.

5 - Annexes

5.1 Annexe 1 : Tarification appliquée sur le réseau

22.6. Tarifs de base

Les éléments constitutifs des termes tarifaires R1 et R2 ont les valeurs de base hors taxes suivantes, à la date de valeur du 1er janvier 2009 pour le R1 et le R2 :

Terme proportionnel R1 chauffage (date de valeur du 01/01/2009)			
	Période 2010/2011	à partir du 1/01/2011	
$R1cB_0$ A		19,72 82,4%	€.HT/MWh %
$R1cG_0$ B		44,11 17,6%	€.HT/MWh %
$R1cF_0$ C		Sans objet 0%	€.HT/MWh %
$R1c_0$	21,19	24,02	€.HT/MWh
$R1e_0 = R1c_0 \times q$	2,119	2,402	€.HT/m³

Terme fixe R2 (date de valeur du 01/01/2009)		
$R21_0$	15,959	€.HT/kW PMA
$R22_0$	86,914	€.HT/kW PMA
$R23_0$	48,353	€.HT/kW PMA
$R24_0$	99,224	€.HT/kW PMA
$R2_0$	250,450	€.HT/kW PMA

Remise sur $R24_0$ pour 100 000 euros* de subvention et/ou de CEE obtenus au-delà de 2 238 keuros	2,620	€.HT/kW PMA

* : la valeur définitive du R24 sera proportionnelle à la subvention définitive et/ou de CEE obtenus, non compris les montants obtenus en rapport avec les investissements directement nécessaires à l'exportation vers la Combaude, au-delà du montant minimum garanti par le délégataire.

Le montant définitif des subventions obtenues et CEE valorisés, donc du $R24_0$, seront actés par un avenant à la convention.

5.2 Annexe 2 : Tableau récapitulatif des interventions sur appels.

Identification site	Numero de FIS	Date demande intervention	Complément problème	Localisation	Matériel concerné	Cause de la panne
CHAUFFERIE	F20110109130	22/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Expansion	Manque d'eau ou fuite
CHAUFFERIE	F20110109131	22/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Expansion	Manque d'eau ou fuite
CHAUFFERIE	F20110110323	23/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110115084	26/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Expansion	Dysfonctionnement hydraulique
CHAUFFERIE	F20110115172	26/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Expansion	Manque d'eau ou fuite
CHAUFFERIE	F20110115174	26/02/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Expansion	Manque d'eau ou fuite
CHAUFFERIE	F20110126906	05/03/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Brûleur	Défaut combustion / combustible
CHAUFFERIE	F20110131055	08/03/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110208170	24/04/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Armoire électrique	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110208263	24/04/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Chaudière	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110215901	29/04/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Armoire électrique	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110240645	17/05/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Chaudière	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110240656	17/05/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Chaudière	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110245175	19/05/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Chaudière	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110258146	30/05/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110263459	03/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Armoire électrique	Coupure Edf / Gdf / Eau
CHAUFFERIE	F20110263562	04/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Armoire électrique	Coupure Edf / Gdf / Eau
CHAUFFERIE	F20110266631	06/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110288226	23/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Brûleur	Coupure Edf / Gdf / Eau
CHAUFFERIE	F20110297638	29/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Dysfonctionnement électrique

CHAUFFERIE	F20110718826	29/06/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Armoire électrique	Dysfonctionnement électrique
CHAUFFERIE	F20110337992	02/08/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110341188	04/08/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Coupure Edf / Gdf / Eau
CHAUFFERIE	F20110341278	04/08/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Coupure Edf / Gdf / Eau
CHAUFFERIE	F20110356789	18/08/2011	ZUP LA GAUTHIERE DETECTION GAZ	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110439250	13/10/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE DETECTION GAZ	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Appel non fondé, prestation conforme
CHAUFFERIE	F20110439259	13/10/2011	ZUP LA GAUTHIERE DEFAUT TEMPERATURE DEPART CHAUFFERIE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Appel non fondé, prestation conforme
CHAUFFERIE	F20110544173	24/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE SYNTHESE CHAUDIERE 1	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110544195	24/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT POMPE 1 DEFAUT POMPE 2 DEFAUT POMPE 3 DEFAUT POMPE 4	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110544198	24/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT POMPE 3	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110544204	24/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE ABSENCE TENSION	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110554655	29/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE SYNTHESE CHAUDIERE 3	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110557129	30/11/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE SYNTHESE CHAUDIERE 3	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559049	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE MANQUE D EAU ARMOIRE POMPE DEFAUT POMPE 1 2 3 ET 4 ABSENCE TENSION	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559151	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT COMMUNICATION VARIATEUR 1 DEFAUT COMMUNICATION VARIATEUR 2 DEFAUT COMMUNICATION VARIATEUR 3	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559158	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT COMMUNICATION VARIATEUR 4	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559289	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT PRESSOSTAT GAZ	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559769	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE SYNTHESE CHAUDIERE 1	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20110559788	01/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE SYNTHESE CHAUDIERE 1	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20111008451	12/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT POMPE 2	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20111008616	12/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT COMMUNICATION VARIATEUR 2	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20111029679	20/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE ABSENCE TENSION DEFAUT POMPE 4	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
CHAUFFERIE	F20111035879	23/12/2011	ZUP DE LA GAUTHIERE DEFAUT POMPE 4	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Pompe	Réglage - Régulation
SOUS STATION 9	F20110885265	20/12/2011	FUITE DE RADITEUR DANS LE SALON EN GOUTTES A GOUTTES	Autres	Autres	Rendez-vous pris

SOUS STATION 9	F20111045075	28/12/2011	ROBINET ARRET RADIATEUR CUISINE A CHANGER	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Robinetterie/tuyauterie	Manque d'eau ou fuite
SOUS STATION 12	F20110169790	29/03/2011	FUITE D EAU SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE EN DALLE ENTRE LE 5EME ET 6EME ÉTAGE	Autres	Autres	Appel non fondé (ne concerne pas Dalkia)
SOUS STATION 13	F20110753702	14/09/2011	PORTE DE SOUS STATION A ÉTÉ OUVERTE PAR ENFANTS A FORCE DE COUPS DE PIEDS	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Autres	Vandalisme, intrusion ou tiers
SOUS STATION 13	F20110127123	05/03/2011	PAS DE CHAUFFAGE ET D ECS	Autres	Autres	Intervention déjà effectuée
SOUS STATION 14	F20111031562	21/12/2011	LA CLIENTE SIGNALE QUE CE MATIN LA PORTE DE LA SOUS STATION ÉTAIT GRANDE OUVERTE A 6H DU MATIN	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Second oeuvre (mobilier, serrurerie, vitrerie...)	Vandalisme, intrusion ou tiers
SOUS STATION 14	F20111035543	23/12/2011	RELANCE 1 LA PORTE DE LA CHAUFFERIE NE FERME PAS CORRECTEMENT ET LA GARDIENNE A PEUR AVEC LE RÉVEILLON	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Second oeuvre (mobilier, serrurerie, vitrerie...)	Dysfonctionnement mécanique
SOUS STATION 16	F20110774369	12/10/2011	PAS D EAU CHAUDE DANS TOUT L IMMEUBLE	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Ballon/préparateur ECS	Dysfonctionnement électrique
SOUS STATION 21	F20110895024	29/12/2011	MANQUE DE TEMPÉRATURE A LA SOUS STATION	Local technique (Chaufferie, sous station etc...)	Echangeur	Réglage - Régulation
SOUS STATION 22	F20110487461	31/10/2011	PAS D ECS DEPUIS JEUDI	Autres	Autres	Appel non fondé (ne concerne pas Dalkia)
SOUS STATION 23	F20111008317	12/12/2011	PLUS DE CHAUFFAGE GENERAL	Autres	Autres	Appel non fondé (ne concerne pas Dalkia)
SOUS STATION 23	F20110893751	28/12/2011	FUITE SUR LE RADIATEUR DE LA CUISINE INONDATION FUITE EN FILET AU NIVEAUX DE LA PURGE	Autres	Autres	Appel non fondé (ne concerne pas Dalkia)
SOUS STATION 25	F20110442708	14/10/2011	RALLUMAGE CHAUFFAGE PAS DE FAX ENVOYÉ CLIENT DEMANDE HABITUELLEMENT EN DIRECT SOUS STATION 25			Allumage / Arrêt

5.3 Annexe 3 : Mise à jour exhaustive de l'Inventaire des ouvrages délégués.

5.3.1 CHAUFFERIE

PARTIE CHAUFFAGE				
Générateur	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
Chaudière N°1	**LOOS**	**1120**	**61667**	**9.5MW (année 1998)** Remplacement boîte de contrôle brûleur (TYPESAACKE F-KDSA) en 2011
Brûleur Fioul/GAZ	SAACKE	DGL 100	-	11.2 MW (année 1998)
Turbine Apport d'air	AIR CV	ART632		
Moteur turbine	SIEMENS	1/LA 2183 – 2AA60		
Vanne motorisé	KEYSTON	FPI 12		
Chaudière N°2	**LOOS**	**3700**	**61676**	**2.5MW (année 1998)**
Brûleur Fioul/GAZ	SAACKE	JGL 20	-	3.15MW(année 1998)
Vanne motorisée	BERNARD	AS18		Remplacée en 2011
Chaudière n°3	**BUDERUS**	**S825/LN5250 6B**		**5,2MW (Année 2011)**
Bruleur Gaz + Ensemble analyseur CO/O_2 + Variateur	CUENOD	C750GD707	08045U07	2011
Variateur (pompe de circulation)	SCHNEIDER ALTIVAR 61	1.5KW 2HP		2011
Pompe de circulation chaudière 1	SALMSON	RL 350-2		Remplacement bloc moteur 2001
Pompe de circulation chaudière 2	SALMSON	RL1100-2		Remplacement bloc moteur 2011
Pompe de circulation chaudière 3	SALMSON	SIL410-15/1.5		2011

PARTIE Réseau				
	Nom	Type	Moteur	Type
POMPE réseau N°1	SALMSON	SIL 210-19/30	Q2EFA200L2B-92N	11
POMPE réseau N°2	SALMSON	SIL 210-19/30	Q2EFA200L2B-92N	11
POMPE réseau N°3	SALMSON	SIL 210-19/30	Q2EFA200L2B-92N	11
POMPE réseau N°4 Secours Réseau	SALMSON	SIL 210-19/30	Q2EFA200L2B-92N	11
POMPE réseau N°5 Jumelée	SALMSON	JRC 210-12A	PSC112/4	98
Bouteille cogénération				1998
Bouteille biomasse	LACAZE ENERGIE	ECC 2600L	8992.01	2011
TRANSFERT FUEL N°1	MOUVEX	A BYOKAX	CEM	
TRANSFERT FUEL N°2	MOUVEX	A BYOKAX	CEM	Moteur remplacé en 2005
5 x Vanne Motorisé	ACTUATORS	ST250/40/2U/G		2011
4 x Variateur	SCHNEDER ALTIVAR 61	30KW40HP		2011
2x Électrovanne	Elektrogas	VMR 93-95	5pouces-6pouces 230V	Remplacé en Aout 2011

CUVES	
Cuve	CAPACITE
Fioul Domestique	150m3

MAINTIEN DE PRESSION				
	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
Maintien de Pression	COLLARD TROLLART	GMP		6000L
Pompe de Maintien	PEPROLLO	PUMP 2CP	160/160	
Pompe de Maintien	PEPROLLO	PUMP 2CP	160/160	

ADOUCIEUR & TRAITEMENT D'EAU				
	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
Adoucisseur	STRUCUTURAL	1465		154L
Traitement d'eau	P3 FERROLIX	8376		
Pompe de dosage	ETATRON DS	DLX VFT/MBB		2011
Disconnecteur	PROTECTO	FP 693 / BA	DN1'	

Automate chaufferie				
Quantité	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
1	TREND	IQE3XCITE		2011
1	TREND	XCITE8DO		2011
2	TREND	XCITE16DI		2011
1	TREND	XCITE8UI		2011

Automate Réseau				
Quantité	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
1	TREND	IQE		2011
3	TREND	XCITE		2011
1	TREND	XCITE 16D		2011
2	TREND	XCITE 8DO		2011

5.3.2 SOUS STATIONS DES TRIOUX

- Sous/Station N°22: Res. les Trioux 14 rue de Triou x

PARTIE Primaire				
RADIATEURS	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
Echangeur		GXD026P		2011
3x Vase d'expansion 400L				2011
Injecteur traitement d'eau				2011
Compteur de calorie	SHARKY	775 3029633		2011

- Sous station 23 : Residence. Les Trioux 32 rue de Trioux

PARTIE CHAUFFAGE				
Primaire	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
Echangeur				2011
Compteur de calorie	SHARKY	7753029633		2011
Vase d'expansion	ZILMET	600L		2011
Injecteur traitement d'eau				2011

- Sous station 24 : Résidence les Tilleuls

PARTIE CHAUFFAGE				
Primaire	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
Echangeur	TRANTER	20H-GLD-013PI		2011
Compteur de calorie	SHARKY	775 3029633		2011
Vase d'expansion				
Injecteur traitement d'eau				2011

- Sous station 25 : Bâtiments 5 et 6, 1 rue des Trioux

PARTIE CHAUFFAGE				
Primaire	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
Echangeur	TRANTER	20H-GLD-013PI		2011
Compteur de calorie	SHARKY	775 3029633		2011
Vase d'expansion				
Injecteur traitement d'eau				2011

5.3.3 SOUS STATION 21 BIS: CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL BATIMENT HQE

CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
TEEPICAL	Module de chauffage 100kW	CA CALISKID 100kW	2011
SHARP	775 30 23 09 1		2011

5.3.4 SOUS STATIONS RECENSÉES DANS LE CONTRAT DE DSP

- **Sous-station n°1**

Bâtiment N°28.29.30
H.L.M 63 Sous/Station N° 1
140 LOGEMENTS
2.4.6.8.10.12.14.16.18.20.22.24.26.28 RUE DU PRADOU

PARTIE CHAUFFAGE					
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**		**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	114 A1 C	1145997		
MOTEUR	LEROY	D3 NRC	130488		
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	114 A1 C	1143997		
MOTEUR	LEROY	D3 NRC	130472		
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 17	6410		
REGULATION	BAELZ	6164		CIRCUIT N°1	Remplacé en **2005**
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100			
SONDE EXT	BAELZ	PT 100			
VANNE	LANDIS	VVF 41.50		DN 50	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.51.			220 V
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL 6 BM			de 30°à 66°
VANNE DE SECURITE	SAUTER	80 ND6 GE			
MOTEUR	SAUTER	AR 30 W 3	B 0810		
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 17	6511		Réglage 60°
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T	8106470		
INTEGRATEUR	SAPPEL	MC 40.140	3.069.441		1983
MANOMETRES					2 de 0 à 6 bar
THERMOMETRES	T.S.I				1

PARTIE ECS					
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	220	5708		20 Plaques remplacement des plaques en **2006**
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50.120 F10	Modèle E		
REGULATION	BAELZ	6164			CIRCUIT N°2
SONDE DE DEPART		PT 100			
TERMOSTAT DE SECURITE					

MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	SO 1 6802		Remplacé en **2005**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/5812		Remplacé en **2002**
POMPES DE RECYCLAGE					
POMPE N°1	SALMSON	GIM1033.2/B	1825161		
MOTEUR N°1	SALMSON	LS 80 15F			
POMPE N°2	SALMSON	GIM1033.2/B	1825161		
MOTEUR N°2	SALMSON	LS 80 15F			
COMPTEUR EAU BRUTE					
THERMOMETRES	1 T.S.I				

DIVERS					
POMPE PUISARD	SALMSON	GV 26	061401	380 v	Remplac **2001**
MOTEUR	LEROY SOMER	ET 22.70	041061		
ARMOIRE ELECTRIQUE	SAREL LEGRAND				1
PRISE DE COURANT 220 V	/				
ECLAIRAGE S/S					2 Tube Néon
1PC dans armoire électrique					

- **Sous-station n°2**

Bâtiment N°17 AUVERGNE HABITAT 160 LOGEMENTS GRANDE COMBAUDE

Sous/StationN°2 1.3.5.7.9.11.13.15. RUE DE LA

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	114 A1 C	1146209 B 4	
MOTEUR N°1	LEROY	DONRC	131322	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	114 A1 C	1146209 B 3	
MOTEUR N°2	LEROY	DONRC	129984	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 17	5511	70 °
REGULATION	BAELZ	Climatron 6164		
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		
VANNE	LANDIS			

MOTEUR	LANDIS	SKD 32-51		
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL6 B		de 0° à 100°
VANNE DE SECURITE	SAUTER	80 ND G		
MOTEUR	GARNIER	D 4F 80	6508-4450	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 17	5410	
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T	DMI 6531	
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				2 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	222	5709	22 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50.120	Modèle E	Remplacement d'un bloc moteur en **2003**
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS	Cetetherme		
MOTEUR	SIEMENS	SKD 32.31	S01 4812	Remplacé en **1998**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/5812	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	LRC.404.16/055	4967535	
MOTEUR	SALMSON	RFO.55/4.74	3487840	
POMPE N°2	SALMSON	LRC.404.16/055	4957935	
MOTEUR	SALMSON	RFO.55/4.74	3487840	
COMPTEUR EAU BRUTE	SAPPEL	VEGA		
THERMOMETRES	2 TSI			

DIVERS	
POMPE PUISARD	Remplacé en **1998**
ARMOIRE ELECTRIQUE	
PRISE DE COURANT 220 V	
ECLAIRAGE S/S	
TRANSFO 24 V	

- **Sous-station n°3**

Bâtiment N°16
INTER FRANCE — Sous/Station N° 3
84 LOGEMENTS — 2.4.6.8.10.12
RUE DE PORTEFORT

PARTIE CHAUFFAGE				
RADIATEURS	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	EURAMO	XP 83	2388442	
POMPE CHAUFFAGE N°2	EURAMO	XP 83	2388709	
THERMOSTAT DE SECURITE	LANDIS	TV 50T80		Remplacé en **1999**
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	6164	Remplacé en **1999**
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		Remplacé en **1999**
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		Remplacé en **1999**
VANNE	BILLMAN		DN 50 PN 25	Remplacé en **2004**
MOTEUR	SIEMENS	ACTIVE SQX82	311	Remplacé en **2004**
THERMOSTAT LIMITEUR	BAELZ			
VANNE DE SECURITE	CONTROLI			Remplacé en **2001**
MOTEUR	CONTROLI	MVL 29		Remplacé en **2001**
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6904	
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS. 50	1070197	1995
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALLEC MB	3.069.460	1983
MANOMETRES				0
THERMOMETRES				6

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	216	6798	16 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50.120 F10	Modèle U	
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS	Cetetherme	95 12/86	
SONDE T°				
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	SO 16806	
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/6802	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NEC 332	1	
MOTEUR	SALMSON	NV 63 L1	421632	
POMPE N°2	SALMSON	NEC-1-T-25/C		
MOTEUR	SALMSON	SI 63		

COMPTEUR EAU BRUTE	SAPPEL	VEGA		Remplacé en **2004**
THERMOMETRES	2 T.S.I			

DIVERS
POMPE PUISARD
ARMOIRE ELECTRIQUE
PRISE DE COURANT 220 V
ECLAIRAGE S/S
TRANSFO 24 V

- **Sous station n°6**

MAIRIE
Bâtiment: ECOLE JEAN DE LA FONTAINE
Sous/Station N° 6

PARTIE CHAUFFAGE				
	CONSTRUCTEUR	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
ECHANGEUR	CIAT	UN 76 2000	7010045	1970
ECHANGEUR	CIAT	UN 76 2000	7010045	1970
THERMOSTAT DE SECURITE				
VANNE	LANDIS			
MOTEUR	LANDIS			
REGULATION	BAELZ	6164		
COMPTEUR MW	SAPEL	SUPER T 40	H 8106491	
INTEGRATEUR	SAPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				2 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				2

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON			
ARMOIRE ELECTRIQUE				
PRISE DE COURANT 220 V	OUI			
TRANSFO 24 V				
ECLAIRAGE S/S				1 TUBE NEON

- **Sous station n°8:**

Bâtiment N°18 . 19
HLM 63 Sous/Station N° 8
80 LOGEMENTS
1.3.5.7.9.11.13.15 RUE TOURETTE

PARTIE CHAUFFAGE	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
PANNEAUX DE SOL				
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	B64 A1 C	45017-2	
MOTEUR	LEROY	C2NRC	225979	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	B64 A1 C	45017-1	Remplacé en **1998**
	LEROY SOMER	LS 100LT	015491GJ111	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC1/10		
REGULATION	BAELZ	6164		Remplacé en **2002**
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		Remplacé en **2002**
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		Remplacé en **2002**
VANNE	BILLMAN			DN 50 PN 16 24V
MOTEUR	BILLMAN	ME 5 V 2 XSF		
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL 6 B		
VANNE DE SECURITE	SAUTER			
MOTEUR	GARNIER			
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS 50		
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	US 216	16357	16 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50.120	Modèle E	Remplacement Bloc Moteur **2001**
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS	EREE LYON	L10-225	
SONDE DEPART T°		PT 100		
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	900301	Remplacé en **2001**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/920219	
POMPES DE RECYCLAGE	SALMSON	NEC 332	2018792	
POMPE N°1	LEROY	BON RC	331834	

MOTEUR	SALMSON	NEC 1-T-25/C		
MOTEUR				
COMPTEUR EAU BRUTE				DN
THERMOMETRES				4

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON	GV 28		Remplacer en **2003**
MOTEUR	SALMSON	PAS 71K2B		
ARMOIRE ELECTRIQUE				
PRISE 24 V				
ECLAIRAGE S/S				2 TUBES NEON
PRISE 220 V				1 ARMOIRE

- **Sous station n°9**

Bâtiment N°22
CAGI — Sous/Station N°9
60 LOGEMENTS
RESIDENCE TOURETTE 1.3.5.7.9.11 SQUARE DU CORAIL

PARTIE CHAUFFAGE RADIATEURS	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
CIRCULATEUR CHAUFFAGE N°1	SALMSON	EC 1420 , T3	9300419	
CIRCULATEUR CHAUFFAGE N°2	EURAMO	XP 2	0013472	
THERMOSTAT DE SECURITE	BILLMAN	TL 6 B		
REGULATION	BAELZ	6164		
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		
VANNE	SIEMENS	VXG 41.50	DN 50	Remplacé en **2004**
MOTEUR	SIEMENS	ACTAVIX	SQX82	Remplacé en **2004**
THERMOSTAT LIMITEUR	LANDIS	RAK 120020		
VANNE DE SECURITE	SAUTER	50 ND 6 GE		
MOTEUR	SAUTER	AR 31 W1	7004	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS 50		Remplacé en **2002**
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				1 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				4

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	214	6796	14 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50.120 F10	Modèle E	
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		12186 SS	
SONDE DE DEPART T°				
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	S01 6806	Remplacé en **2003**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/6803	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NEC 33 T/C	N 395756	
MOTEUR	SALMSON	LS 71	306622	
POMPE N°2	SALMSON	NEC 330.4	1902922	
MOTEUR	SALMSON	NLS 63 L1	653815	
COMPTEUR EAU BRUTE				
THERMOMETRES				3

DIVERS				
PUISARD POMPE	SALMSON	GV 50	0257642	
MOTEUR	UNELEC	AN080V4/F4	B.43.1.2428	
ARMOIRE ELECTRIQUE				
PRISE DE COURANT 220 V				1 armoire électrique
ECLAIRAGE S/S				1 Tube Néon
TRANSFO 24 V				

- **Sous station n°10**

Bâtiment N°27
H.L.M 63 Sous/Station N° 10
112 LOGEMENTS
17.19.21.23.25.27.29.31 RUE TOURETTE

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	GS B64.11	1310122	
MOTEUR	LEROY	C2 NRCB	36604	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	GS B64.11	1310117	
MOTEUR	LEROY	C2 NRCB	236666	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6711	Réglage 65°
REGULATION	BAELZ	6164		
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		Remplacé en **1999**
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		Remplacé en **1999**
VANNE	CONTROLI	VSG 40		Remplacé en **1999**
MOTEUR	BILLMAN	MVL 46A		24 V
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	4420 GX	9099	Réglage 60°

VANNE DE SECURITE	SAUTER	65 ND 6 GE		
MOTEUR	SAUTER	AR31 W1	6706	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6802	Réglage °
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS 50	1074076-95	1995
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				2 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				6

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	218	5648	18 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50.120	Modèle E	
COFFRET ELECTRIQUE	CETETHERME		2.86 SS	Remplacé en **2003**
SONDE DEPART T°ECS		PT 100		
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	SO1 6802	Remplacé en **2002**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/5811	Remplacé en **2002**
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	LRL405-11/0.25		Remplacé en **1999**
POMPE N°2	SALMSON	LRL405-11/0.25		Remplacé en **2004**
COMPTEUR EAU BRUTE				
THERMOMETRES				3

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON			
ARMOIRE ELECTRIQUE				
ECLAIRAGE S/S				1 tube néon
PRISE DE COURANT 220 V				1 armoire électrique
TRANSFO 24 V				

- **Sous station n°12**

Bâtiment N°20
HLM 63 — Sous/Station N° 12
80 LOGEMENTS
2 . 2B. 4 .4B. RUE DU PREJUGE

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	B 64 A 1C	1146209 C5	
MOTEUR N°1	LEROY SOMMER	NL90L3	811096	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	B 64 A 1C	1146209 C6	
MOTEUR N°2	LEROY	B2NRG	351550	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		Réglage 60°
REGULATION	BAELZ	6164		
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		
VANNE	BILLMAN	XSF		DN 50 PN 16
MOTEUR	BILLMAN	ME5 VS1314	1810	
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL 6 BM		
VANNE DE SECURITE	SAUTER	50 NDS GE		
MOTEUR	SAUTER	D 4 F 50	6508-4449	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS-XKA 50	1069961.95	1995
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES	3			de 0 à 16 bar
THERMOMETRES	4			

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	216	5710	16 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPS 50.120 F10	Modèle E	Remplacement d'un bloc moteur **2003 & 2006**
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		3/86 SS	
T°DEPART ECS				
MOTEUR	LANDIS	SKD 32-51		220 V
VANNE	LANDIS	VXF 31-50	02/5811	
POMPES DE RECYCLAGE	GRUNDFOS	UP 32-80 B 180		Remplacer en **2005**
POMPE N°1	GRUNDFOS	UP 32		Remplacer en **2005**
MOTEUR N°1	GRUNDFOS	UP 32		
POMPE N°2	GRUNDFOS	UP 32		
MOTEUR N°2	GRUNDFOS	UP 32		
COMPTEUR EAU BRUTE				
THERMOMETRES	2 T.S.I			

DIVERS			
POMPE PUISARD			
ARMOIRE ELECTRIQUE			
ECLAIRAGE S/S			2 Tubes néon
PRISE DE COURANT 220 V	Legrand		1 armoire électrique
TRANSFO 24 V			

- **Sous station 13:**

Bâtiment N°21
HLM 63
Sous/Station N° 13
70 LOGEMENTS
6.8.10.12.14.16.18. RUE DU PREJUGE

PARTIE CHAUFFAGE	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
PANNEAUX DE SOL				
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	GSB 64.9	1310147	Remplacé en **2002**
MOTEUR N°1	SALMSON	BNV 90 L2 B	377682	Remplacé en **2002**
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	GSB 64.9	1310144	Remplacé en **2005**
MOTEUR N°2	SALMSON	BNV 90 L2 B	377805	Remplacé en **2005**
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		Réglage 65°
REGULATION	BAELZ	6164		Remplacé en **2002**
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT 100		Remplacé en **2002**
SONDE EXT	BAELZ	PT 100		Remplacé en **2002**
VANNE	CONTROLI	MVL46A		DN 40 PN 16
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	4420		Réglage 65°
VANNE DE SECURITE	SAUTER	50 NDS GE		
MOTEUR	SAUTER	AR 30 W 13	A 1407	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS 50		
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				2 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				6

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	214	8559	14 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPCD 50.120 F10	Modèle E	

COFFRET ELECTRIQUE	URANUS	H 11.621		
SONDE DEPART T°ECS				Remplacé en **2004**
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	S01 6808	220 V
VANNE	LANDIS	XSF 31.50	02/6811	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	GRUNDFOS	UP 25-55 B		
POMPE N°2	GRUNDFOS	UP 25-55 B		
COMPTEUR EAU BRUTE				
THERMOMETRES	T.S.I			3

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON	VIDE CAVE		Remplacé en **2004**
ARMOIRE ELECTRIQUE				
ECLAIRAGE S/S				2 TUBES NEON
PRISE DE COURANT 220 V				1 ARMOIRE
TRANSFO 24 V				

- **Sous station 13 bis**

Bâtiment N°23
O.C.G Sous/Station N° 13 B
60 LOGEMENTS
RESIDENCE LA PEROUSE 12.14.16.18 SQUARE DES LAMINES

PARTIE CHAUFFAGE				
RADIATEURS	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	MZ305-4		
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	C1230N		
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	6164	
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT100		
SONDE EXT	BAELZ	PT100		
VANNE	LANDIS	VVF 31.50	02 960829	DN 50
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.51	960513	
VANNE DE SECURITE	BILLMAN	ME 5 6 II	3205	24 V
MOTEUR	BILLMAN			
THERMOSTAT DE SECURITE	BILLMAN	TLCE		de 0°à 100°
COMPTEUR MW	SAPPEL	WS.50		
INTEGRATEUR	SAPPEL	MC 40.60		
MANOMETRES	1			de 0 à 25bar
THERMOMETRES	4			

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	214	8558	14 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50.120	Modèle E & A	Remplacement blocs moteur **2001 & 2002**
COFFRET ELECTRIQUE	BAELZ	CLIMATRON	6164	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	S01 6811	remplacé en **2006**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/6910	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	UP 25-55B 180		
POMPE N°2	SALMSON	UP 25-55B 180		
COMPTEUR EAU BRUTE	FASTERYQUEM	VOLUMAG	R 83BBDO1535	DN 40
MANOMETRES				1 de 0 à 25 bar
THERMOMETRES	T.S.I			2

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON	GV 26	062911	
MOTEUR POMPE	LEROY-SOMER	EL 22.69	A 98821	
ARMOIRE ELECTRIQUE				
ECLAIRAGE S/S				TUBES NEONS
PRISE DE COURANT 220 V	OUI			1 ARMOIRE
TRANSFO 24 V				

Sous station 14

Bâtiment N°24
AUVERGNE HABITAT
Sous/Station N°14 60 LOGEMENTS
30.31.32 RUE DU PREJUGE

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N° 1	SALMSON	GS 63 B 7	1309296	
MOTEUR N°1	SALMSON	BNV 90 L 1	375699	
POMPE CHAUFFAGE N° 2	SALMSON	GS 63 B 7	1309306	
MOTEUR N°2	SALMSON	BNV 90 L 1	375623	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6802	
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	03/3808	
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT100		
SONDE EXT	BAELZ	PT100		
VANNE	CONTROLI		DN 40 PN 16	Remplacé en **2002**
MOTEUR	CONTROLI	MVL 46A		Remplacé en **2002**
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL 6 B		DE 0°à 100°
VANNE DE SECURITE				
MOTEUR	BELIMO	AM230-2		
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6812	Réglage 70°
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T	DM 16531	
INTEGRATEUR	SAPPEL	MCL	1071.543	1994
MANOMETRES				2 de 0 à 16 BAR
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	US 216	2199	16 Plaques remplacement des plaques en **2001**
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50-120 F16	Modèle D	
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		95404	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.51	920909	220 V
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	01/1802	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON			
MOTEUR	SALMSON	NEC 33 T	0146630	
POMPE N°2	SALMSON	NEC 330	9808439	
MOTEUR	SALMSON	NLS 63 L1	659434	
THERMOMETRES	3 TSI			

DIVERS				
POMPE PUISARD	/			
ARMOIRE ELECTRIQUE				1
PRISE DE COURANT 220 V				Dans armoire électrique
ECLAIRAGE S/S				2 tubes néon
TRANSFO 24 V				

- **Sous station 14 bis**

Bâtiment N°25
S.A.H.L.M DU SUD-EST Sous/Station N°14 B
70 LOGEMENTS
2.4.6.8.10 SQUARE DES LAMINES

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	GS 81.6	1313662	
MOTEUR N°1	SALMSON	BNV 90 L2	380791	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	GS 81.6	1313661	
MOTEUR N°2	SALMSON	BNV 90 L2	380401	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6902	
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	6164	
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT100		
SONDE EXT	BAELZ	PT100		
VANNE	BILLMAN			DN 40 PN 16
MOTEUR	SIEMENS	ACTIVIX TA	SQX 82	Remplacé en 2006
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	TL 6 BM		DE 30°à 66 °
VANNE DE SECURITE	SAUTER	SOND6 GE		
MOTEUR	SAUTER	AR 31 W 1	6901	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		Réglage 60°
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T		
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		1/12/1997
MANOMETRES				2 de 0à 16 bar
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	214	6797	14 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50-120F10	F 647	
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		12186	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	SO1 6806	Remplacé en **2003**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/6802	

POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NSB 25-20B	098081212	Remplacé en **1998**
POMPE N°2	SALMSON	NEC 332	098081284	Remplacé en **1998**
COMPTEUR EAU BRUTE	FASTERYQUEM	VOLUMAG	83BBD04216	DN 40
THERMOMETRES	2 TSI			

DIVERS				
POMPE PUISARD	KSB	VIDECAVE	60733	
ARMOIRE ELECTRIQUE				
ECLAIRAGE S/S				3 TUBES NEONS
PRISE DE COURANT 220 V				1 armoire
TRANSFO 24 V				

- **Sous station 15**

MAIRIE
Bâtiment: ECOLE CHARLES PERRAULT
Sous/Station N° 15

PARTIE CHAUFFAGE				
	CONSTRUCTEUR	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
ECHANGEUR	SAWA	35 2008	366 450	1974
THERMOSTAT DE SECURITE	BILLMAN	TL 6 B		de 0 à 100°
REGULATION	BAELZ			Remplacé en 2011
SONDE DE DEPART	PT 100			
SONDE EXT	PT 100			
VANNE	LANDIS			DN 25
MOTEUR	LANDIS	SKD 62	SO 1	24 V
THERMOSTAT LIMITEUR				
VANNE DE SECURITE	BILLMAN	PN 40	2 .311	
MOTEUR	BILLMAN	MET 5 2DA	B 1003	
THERMOSTAT DE SECURITE	BILLMAN	TL 0 B		de 0°à 100°
COMPTEUR MW	SAPPEL	F-03G-125	M-TXKA	
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
THERMOMETRES	3 T.S.I			

DIVERS				
POMPE PUISARD	/			

ARMOIRE ELECTRIQUE	1			
PRISE DE COURANT 220 V	1			
ECLAIRAGE S/S				2 TUBES NEON
TRANSFO 24 V	DERI		B5N 82°220V/24V	

- **Sous station 16**

Bâtiment N°26
S.A.H.L.M DU SUD-EST
Sous/Station N°16
84 LOGEMENTS
36.38.40.42.44.46 RUE DU PREJUGE

PARTIE CHAUFFAGE				
PANNEAUX DE SOL	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	GSB 64 -9	1313888	
MOTEUR N°1	SALMSON	BNV 90 L2	380717	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	GSB 64 - 9	1313889	
MOTEUR N°2	SALMSON	BNV 90 L2	380719	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6612	Réglage 60°
REGULATION	BAELZ	G164	02/2807	
SONDE DE DEPART	BAELZ	PT100		
SONDE EXT	BAELZ	PT100		
VANNE	BILLMAN			DN 40 PN 16
MOTEUR	BILLMAN	MEV 5 2XSF		24 V
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN	4420	9099	Réglage 50°
VANNE DE SECURITE	SAUTER	63 ND 6 GE	1847234	
MOTEUR	SAUTER	AR31W1	6901	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6902	
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T	DM 16531	
INTEGRATEUR	SAPPEL	MCL	1.076.516	
MANOMETRES				2 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	216	10631	16 Plaques
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50-120	Modèle E	Remplacement d'un bloc moteur en **2002**
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		J2-1464	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.21	SO1-6806	Remplacé en **2002**
VANNE	LANDIS	VXF 31-50	02/8810	

POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NSB 30-25B	07109247	Remplacé en **2001**
POMPE N°2	SALMSON	NSB 30-25B	071019199	Remplacé en **2001**
COMPTEUR EAU BRUTE	FASTERYQUEM	VOLUBIS	R82PE08406	DN 40
THERMOMETRES	3 TSI			

DIVERS				
POMPE PUISARD	/			
ARMOIRE ELECTRIQUE				
PRISE DE COURANT 220 V	2 LEGRAND	PLEXO 1		1 ARMOIRE
ECLAIRAGE S/S				4 TUBES NEONS
TRANSFO 24 V				

- **Sous station 17**

GERARD PHILIPE
Bâtiment : C.E.S
Sous/Station N° 17

PARTIE CHAUFFAGE	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
ECHANGEUR	SOFICA	AD 35.3/NCH	48542	
ECHANGEUR	SOFICA	EP AD 35 31 NCH	MO/SO	Capacités 298/111 Litres
ECHANGEUR	CIAT	UN 7 E 2600	769965	20/110 LITRE
THERMOSTAT DE SECURITE	BILLMAN	TL 6 B		de 0°à 100°
S/S N°1				
VANNE	LANDIS	VVF 41.50	02/3801	PN16
MOTEUR	LANDIS	SKD 32.51	SO 3 981221	24 V
REGULATION	BAELZ	6164		
S/S N°2				
VANNE	LANDIS	V1F 50		
MOTEUR	LANDIS	SQE 3N	7708	220 V
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T		
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES				1 de 0 à 16 bar
THERMOMETRES				4

DIVERS	
POMPE PUISARD	/
ARMOIRE ELECTRIQUE	1
ECLAIRAGE S/S	
PRISE DE COURANT 220 V	/
TRANSFO 24 V	/

- **Sous station 18**

Bâtiment N°11-12-13
AUVERGNE HABITAT
Sous/Station N°18
196 LOGEMENTS
1.3.5.7.9.11.13.15.17RUE DE L'AIGUILLADE 2.4.6.8.10 RUE DU COLOMBIER

PARTIE CHAUFFAGE				
	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
PANNEAUX DE SOL				
POMPE CHAUFFAGE	SALMSON	JRB 2104 -4	D 422084	POMPE DOUBLE
MOTEUR N°1	SALMSON	VLS 112 M1	142271	
MOTEUR N°2	SALMSON	VLS 112 M1	22831	Remplacer en **2006**
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6904	
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	6164	
SONDE DE DEPART	BAELZ			
SONDE EXT	BAELZ			
VANNE	BILLMAN			DN 40.PN 16
MOTEUR	BILLMAN	MEV 5		24 V
THERMOSTAT LIMITEUR	BILLMAN			PLAGE DE 40 A 120
VANNE DE SECURITE	CONTROLI			
MOTEUR	CONTROLI	MVL 46A		
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10		
COMPTEUR MW	SAPPEL	MSH DN 80	80 REEB 02	
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES			0à 10 B	2
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	224	4207	24 PLAQUES
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPSD 50/120 2F		Remplacement d'un bloc moteur **2001**
COFFRET ELECTRIQUE	CETETHERME		D 360 V55	Remplacé en **2004**
MOTEUR	LANDIS	SKD 32/51		Remplacé en **2004**
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02/930707	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NEC 33 L571	601602	1996
MOTEUR	SALMSON	NEC 33 T 7C		
POMPE N°2	SALMSON	NEC 2T 25		Remplacé en **2005**

COMPTEUR EAU BRUTE	VEGA			
THERMOMETRES				3

DIVERS				
POMPE PUISARD	SALMSON	SUBSON 20 MF		Remplacé en 2011
				Remplacé en **2006**
ARMOIRE ELECTRIQUE				OUI
ECLAIRAGE S/S				1 LAMPE
PRISE DE COURANT 220 V	/			
TRANSFO 24 V				NEANT

- **Sous station 19:**

Bâtiment N°10
HLM 63 Sous/Station N° 19
160 LOGEMENTS
1. 3. 5.7. 9. 11 .13.15 RUE DES JARDINIERS

PARTIE CHAUFFAGE	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
PANNEAUX DE SOL				
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	NS 114 -2	059035	
MOTEUR	SALMSON	NL 100L 2	215690	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	NS 114 -2	059039	
MOTEUR	SALMSON	NL 100 L 2	215695	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1/10	6904	
REGULATION	LANDIS	RVL 41.10	03/4803	
SONDE DE DEPART	LANDIS	QAD 21		
SONDE EXT	LANDIS	QAC 31		
VANNE	SIEMENS	VVF 31-50		DN 50
MOTEUR	SIEMENS	SKD 32-51		
THERMOSTAT LIMITEUR				
VANNE DE SECURITE				
MOTEUR	SIEMENS	SQL 33		
THERMOSTAT DE SECURITE	SIEMENS	TSC 11 R	6911	REGLAGE 70°
COMPTEUR MW	SAPPEL	SUPER T	H8106476	
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB	2.301.859	1981
MANOMETRES			0 à 10 B	3
THERMOMETRES				5

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	222	8560	22 PLAQUES
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50.120	Modèle E	Remplacement blocs moteurs **2002 & 2003**
COFFRET	CETETHERME			Remplacé en **2004**

ELECTRIQUE				
MOTEUR	SIEMENS	SKD 32		
VANNE	SIEMENS	VXF 31.50	02/6811	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NEC-2-T-25	063004	Nvl Pompe+Rplt 2 VBS Isolement PPE en 2011
MOTEUR	SALMSON	NV63L1	13555	
POMPE N°2	SALMSON	NEC 334		
MOTEUR	SALMSON	NV63L1	456015	
COMPTEUR EAU BRUTE	SAPPEL	ALTAÏR	DN 40 CGR /550640S	Remplacé en **2011**
THERMOMETRES				3

DIVERS	
POMPE PUISARD	NEANT
ECLAIRAGE S/S	2 LAMPES
PRISE DE COURANT	NEANT
ARMOIRE ELECTRIQUE	

- **Sous station 20**

Bâtiment N°15 HLM 63
Sous/Station N° 20
70 LOGEMENTS
2.4.6.8.10.12.14 RUE DE LA GRANDE COMBAUDE

PARTIE CHAUFFAGE	CONSTRUCTEUR	TYPE	N°	REMARQUE
PANNEAUX DE SOL				
POMPE CHAUFFAGE N°1	SALMSON	GS B64 - 9	1313890	
MOTEUR	SALMSON	BNV 90 L2B	380397	
POMPE CHAUFFAGE N°2	SALMSON	GS B64 - 9	313886	
MOTEUR	SALMSON	BNV 90 L2B	380785	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1 / 10	6904	ARRET DES POMPES
REGULATION	BAELZ	CLIMATRON	6164	
SONDE DE DEPART	BAELZ	Pt100		
SONDE EXT	BAELZ	PT100		
VANNE	BILMAN	XSF. PN16		DN 40
MOTEUR	BILMAN	MEGVSL 313		24 VOLTS
THERMOSTAT LIMITEUR	BILMAN	TL 6 BM		PLAGE 30 A 66 °
VANNE DE SECURITE	SAUTER	50 ND 6 GE		

MOTEUR	SAUTER	AR 31 W 1	6903	
THERMOSTAT DE SECURITE	SAUTER	TSC 1 / 10	6902	REGLAGE 60°
COMPTEUR MW	SAPPEL	XKA 50	1011534-91	
INTEGRATEUR	SAPPEL	Callec MB	3.069.461	
MANOMETRES			0 à 10 B	2
THERMOMETRES				6

PARTIE ECS				
ECHANGEUR A PLAQUES	URANUS	214	10630	14 PLAQUES
POMPES DOUBLES	GRUNDFOS	UPC 50-120	Modèle E	Remplacement d'un bloc moteur en **2002**
COFFRET ELECTRIQUE	URANUS		J2-1453	
MOTEUR	LANDIS	SKD 32 5		220 V
VANNE	LANDIS	VXF 31.50	02-8810 PN 10	
POMPES DE RECYCLAGE				
POMPE N°1	SALMSON	NEC 1033	9906567	
MOTEUR	SALMSON	NLS 63L1	32525	
POMPE N°2	SALMSON	NEC -2-T-25-C		Remplacé en **2005**
MOTEUR	SALMSON	SI63		Remplacé en **2005**
COMPTEUR EAU BRUTE	SAPPEL		VEGA	
THERMOMETRES				2

DIVERS				
POMPE PUISARD				Remplacé en **2006**
TRANSFO				
ARMOIRE ELECTRIQUE	1			
ECLAIRAGE S/S				1 LAMPE
PRISE 220 V				

- **Sous station 21:**

Bâtiment N° Ateliers Municipaux
Sous/Station N° 21

PARTIE CHAUFFAGE				
RADIATEURS	**CONSTRUCTEUR**	**TYPE**	**N°**	**REMARQUE**
POMPE PRIMAIRE N°1	SALMON	JRC 210 12-4		POMPE JUMELLE
MOTEUR	SALMON	PSC 112/4		
POMPE PRIMAIRE N°2	SALMON	JRC 210-12/4		
MOTEUR	SALMON	PSC 112/4		
RÉGULATION (VARIATEUR)	DANFOS	VLT 6000 HVCA		
SONDE DE RETOUR				
ÉCHANGEUR A PLAQUE	VICARB	EP 6379	28-7606	PROTHERMIC
COFFRET ÉLECTRIQUE	1			
COMPTEUR MW	SAPPEL	WPD 100		
INTEGRATEUR	SAPPEL	CALEC MB		
MANOMETRES	1			
THERMOMETRES	3			

5.3.5 RÉSEAU DE CHALEUR

Tronçon Longueur (m)	longueur (m)	D int. (mm)
C'-La Charme	50	107,1
Z-SST1	248	82,5
Q4-1	170	100,0
Q3-Q4	9	107,1
Q2-Q3	163,5	100,0
Q1-Q2	75,5	107,1
Q-Q1	24	100,0
Q-MAPAD	82	82
G-Q	117	100,0
P-17	93	82,
P-12	46	64,2
O-P	84	100,0
O-15	89	54,5
J-O	36	131,7
N-14	44	70,3
N-14B	7	70,3
M-N	75	94,4
M-16	88	70,3

L-M	23	102,0
L-13B	3	70,3
K-L	90	131,7
K-13	8	70,3
J-K	15,5	131,7
I-J	48	159,3
I-10	29	70,3
H-I	83	182,9
H'-9	10	54,5
H'-8	10	54,5
H-H'	38	70,3
G-H	9	182,9
F-G	113	207,3
F-3	12	64,2
F-2	16	70,3
E'-F	75,5	231,9
E-E'	13,5	263,0
R-6	220	70,3
R-4	14,5	82,5
R'-R	21	82,5
E-R'	31	160,3
D-E	20,5	263,0
D'-20	23	64,2
D-D'	11	70,3
C-D	70	263,0
C-18	31,5	82,5
C'-C	41	263,0
B'-C'	33	263,0
B-B'	16	231,9
B-100	188	82,5
SS'	334,5	219
S'T	240	168
TT'	57	139
S''U	58,5	114
UU'	144	114
VV'	127,5	88.9
T'V -HdRégion	154	139
Total		

NB: En vert renforcement et extension du réseau.

NB2: Une nouvelle cartographie du réseau est actuellement en cours de réalisation. Les repères mentionnés ci-dessus seront lisible sur la nouvelle cartographie disponible dans quelques semaines.

5.4 Annexe 4 : Liasse Fiscale 2011 et polices d'assurances CLERVIA

DGFiP N° 2050 2011

Norme fixée obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : CLERVIA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 184 COURS LAFAYETTE 69441 LYON cedex 03

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 8 9 8 8 4 8 0 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le : 31122011 Net 3	N - 1 31122010 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AN			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 180 430	AU		1 180 430	
	Immobilisations en cours	AV	3 207 328	AW		3 207 328	339 473
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	4 387 758	BK		4 387 758	339 473
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 207
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	337 197	BY		337 197	
	Autres créances (3)	BZ	2 636 513	CA		2 636 513	99 277
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 325	CI		1 325	
	TOTAL (III)	CJ	2 975 035	CK		2 975 035	100 484
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 362 793	1A		7 362 793	439 957
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à plus d'un an (immobilisations financières brutes)	CP		(3) Part à plus d'un an	CR 249 589
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid SaaS - ETAFI

DGFiP N° 2051 2011

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CLERVIA — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DS		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours DI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 579)	(2 653)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DJ	(137 719)	(2 926)
	Subventions d'investissement	DJ	1 679 795	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 573 497	31 421
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	188 000	
	TOTAL (III)	DR	188 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		126
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	304 836	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 248 366	406 010
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 948	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	FA	11 146	2 400
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	FB		
	TOTAL (IV)	EC	5 601 296	408 536
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 362 793	439 957
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 601 296	408 536
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

V Cegid SevantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2052 2011

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Form. à faire obligatoirement (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: CLERVIA — Néant ☐ *

1 er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportation et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue biens *	FD		FE	FP		
	Production vendue services *	FG	768 230	FH	FI	768 230	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	768 230	FK	FL	768 230	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	232 614	
	Autres produits (I) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 000 844	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	694 917	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*				FW	378 714	2 681
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 665	328
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *				GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	420 614	
	Autres charges (12)				GE	(48 258)	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 447 652	3 009
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(446 807)	(3 009)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	311 815	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	63	83
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	311 879	83
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 791	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	2 791	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	309 088	83
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(137 720)	(2 927)

(RENVOIS : voir Notice n° 2032). * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A ... V Cegid ServantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2053 2011

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CLERVIA Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HJ	1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 312 725	83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 450 444	3 009
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	(137 719)	(2 926)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	2DY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	63	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 791	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
EXCEPTIONNEL S/OP GESTION		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

... A ... II V Cegid Server Soft - ETAFI

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

N° 2053 2011

EXTENSION 1

Désignation de l'entreprise : CLERVIA N° SIRET 51898848000027		et date de clôture de l'exercice 31/12/2011
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
EXCEPTIONNEL S/OP GESTION	0.98	1.67

V Cegid SeriantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2054 2011

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code général des impôts)

5 **IMMOBILISATIONS**

Désignation de l'entreprise CLERVIA — Néant ☐*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Créations, apports, réévaluation pratiquée au cours de l'exercice 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales agencements et aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	1 G 1 180 430
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	339 473	LI	LJ 2 867 855
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	339 473	LO	LP 4 048 285
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIERES	TOTAL IV		LQ		LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	339 473	ØH	ØJ 4 048 285

CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virements de poste à poste 1	Diminutions : par cessions hors service ou mises hors d'usage de l'exercice 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur brute à la fin de l'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		1N		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		1O		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		1P		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	1Q		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	1R		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts et am. des constructions	1S		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		1T		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencts, aménagements divers	1U		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	1V		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1W		MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	1X		MV	MW 1 180 430	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 3 207 328	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		1Y		NG	NH 4 387 758	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		J2		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
FINANCIERES	TOTAL IV		J3		NJ	NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 4 387 758	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

V Cegid SaroniSort - LTAFI

Formalité obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant [X]*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PJ		PC		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PX		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. générales agenc. et aménagements	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales agenc. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	XP		XQ		XR		XS		XT		XU		XV	
Total général (NP + NQ + NR)	XW		Total général (XS + XT + XU)	XY			Total général (XW - XY)	XZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Cegid SarvantSoft - CYAF1

DGFiP N° 2056 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise CLERVIA Néant ☐*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TJ
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	DI	DS	D8
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	3A	TB	TC	TD
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	3E	TF	TG	TH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quindecies II du CGI)	3J	TK	TL	TM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TF	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4F	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	4H	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H 420 614	5J 232 614	5K 188 000
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV 420 614	TW 232 614	TX 188 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations : - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations : - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø1	Ø5
	sur immobilisations : - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations : - autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6J	6C	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB 420 614	UC 232 614	UD 188 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 420 614	UF 232 614	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegic SavantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2057 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant ☐*

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CE		CM		CN	
	Prêts (1) (2)	CP		CR		CS	
	Autres immobilisations financières	CT		CV		CW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	CX	337 197		337 197		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation des créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie *	CO		Z1			
	Personnel et comptes rattachés	CY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	CZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VH	884 244		884 244		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 679 795		1 430 206		249 589
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VB	72 474		72 474		
	Charges constatées d'avance	VS	1 325		1 325		
	TOTAUX	VT	2 975 035	VU	2 725 446	VV	249 589
RENVOIS (1)	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	304 836	304 836		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 248 366	5 248 366		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	35 769	35 769		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 179	1 179		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 578	1 578		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 568	9 568		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	5 601 296	VZ 5 601 296		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

A ... V Cegid ServantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2058-A 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant ☐*

Exercice N, clos le : 31122011

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				WA
		de son conjoint		moins part déductible *	à réintégrer	WB
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WC
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					WD
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*					WE
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)					WF
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*					WG
	Amendes et pénalités (nature . .					WH 1 179
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					WJ
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Bénéfices bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		17
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				K7
		imposées au taux de 0 %				I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		Plus-values nettes à court terme			ZN
			Plus-values soumises au régime des fusions			WN
						WO
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuille séparée DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (actions exercées)	SW		WQ
	Déficit d'une entreprise commerciale déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 5 % des plus-values à taux réduit	MB		
					TOTAL I	WR 1 179

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS 137 719
Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WU
		imposées au taux de 0 %				WV
		imposées au taux de 19 %				WT
		imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP
		imputées sur les déficits antérieurs				WW
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XB
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					I6
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	R	quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	ZA	S	WZ
						XA
Réserve d'investissement	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement*					XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises de croissance (cf. page 4)	K9	Entreprises nouvelles (cf. page 4)	I2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	I5
	Pôle de compétitivité (art. 44 sexies)	L6	Sociétés holdings animatrices (art. 208C)	K3	Zone franche Corse (art. 44 duodecies)	OI
	Zone franche Outre-mer (art. 44 quaterdecies et 44 septdecies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 decies)	IF	Zone franche de défense (art. 44 quindecies)	XC
						XI
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C	DT			Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI S XC 67 710
					TOTAL II	XB 205 429

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	
déficit (II moins I)		XJ 204 250
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)		XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	XO 204 250

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid SarvantSoft - ETAFI

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058A 2011

EXTENSION 2

DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	Montant
651190 FDS DE RENOUVELLEMENT DSP	67709.63

V Cegid ServantSoft - LIAFI

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise CLERV1A — Néant ☐*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	2 653
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	2 653
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 653

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZI	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39 1, 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K	1 179	9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	1 179	YO	

ligne WI — ligne WC

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CREDIT D'IMPOTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt pour investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX				

Cegid ServantSoft - ETAT

10- DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058B 2011

EXTENSION 3

CHARGES A PAYER		
Libellé	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice
CONT SOCIALE SOLIDARITE	1179	

V Cegid ServantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2058-C 2011

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formalité obligatoire (article 54 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant ☐*

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 653)
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(2 926)
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) O		
	n		
	m Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
	TOTAL I	ØF	(5 579)
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
	k - Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	(5 579)
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(5 579)

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail JY)	YQ		
	- Engagements de crédit bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	198 068	
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée ≤ 6 mois JB)	XQ	15 628	
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	63 710	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	61 047	2 225
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	50 205	456
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	378 714	2 681
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW	486	328
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	1 179	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	1 665	328
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	88 190	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	138 030	623
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009) *	ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(204 250)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JZ		Imputations	JF	

Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe — JG : 3 — Indiquer 1 pour société mère 2 pour filiale — JH : 2 — N° SIREN de la société mère — JJ : 403211295000023

- **numéro de centre de gestion agréé *** — XP
- **Effectif moyen du personnel *** (dont : apprentis) (handicapés) — YP
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * — ZK : 1,13 % — 0,43 %
- **Filiales et participations :** La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. — Si absence de filiales et participations cocher 0 / Si présence de filiales et participations cocher 1 — ZR : 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (notice relative n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid ServantSoft - ETAT

DGFiP N° 2059-A 2011

Form. obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

‰

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : CLERVIA

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* b	Valeur d'origine* c	Valeur nette réévaluée* d	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt e	Autres amortissements* f	Valeur résiduelle g
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente h	Montant global de la plus-value ou de la moins-value i	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* Court terme j	Long terme r 19 %	15 % ou 18 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) s
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		TOTAL A : plus ou moins-values à court terme (à reporter sur la ligne 3 du tableau n° 2058-A-SD) j						
		TOTAL B : plus ou moins-values à long terme (à reporter sur la ligne 4 du tableau n° 2058-A-SD) r			(A)	(B) Assiette taux réduit	(C)	
		TOTAL C : autres plus-values taxables à 19 % s						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid Servant Soft - ETAH

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant [X]*

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

V Cegid ServantSoft - ETAH

DGFiP N° 2059-C 2011

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant [X] *

¢ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
£ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ¢ ou 16 % £	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¢ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22 8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¢ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
b		c	d	e
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		Col 7 = 2 - 3 + 4 - 5 - 6
b		c	d	e	f	g	h
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

© Cegid ServanSoft - ETAFI

DGFIP N° 2059-D 2011

Formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

CE

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CLERVIA

Néant [X]*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés k - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés k - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice b	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice c	montants prélevés sur la réserve : donnant lieu à complément d'impôt d	montants prélevés sur la réserve : ne donnant pas lieu à complément d'impôt e	montant de la réserve à la clôture de l'exercice f

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid SaaSnSoft - ETAFI

DGFiP N° 2059-E 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16 #

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : CLERVIA — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01012011 et clos le : 31122011 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	768 230
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OM	768 230

II - Consommation de bien et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	694 917
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	363 085
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	15 628
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	(48 258)
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...). T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 025 373

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2**	OG	(257 142)

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

V Cegid SérvantSoft - ETAFI

DGFiP N° 2059-F 2011

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17 #

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 5 1 8 9 8 8 4 8 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLERVIA

ADRESSE (voie) 184 COURS LAFAYETTE 69441 LYON cedex 03

CODE POSTAL 69441 VILLE LYON cedex 03

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SCA Dénomination DALKIA FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 456500537 % de détention 99,97 Nb de parts ou actions 3699

Adresse : N° 37 Voie AV. ML DE LATTRE DE TASSIGNY

Code Postal 59875 Commune SAINT ANDRE DE LILLE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux remplis en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Cegid SarvanSoft - ETAFI

DGFiP N° 2059-G 2011

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18
#

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 5 1 8 9 8 8 4 8 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLERVIA

ADRESSE (voie) 184 COURS LAFAYETTE 69441 LYON cedex 03

CODE POSTAL 69441 VILLE LYON cedex 03

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE PS

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

© Cegid SecureSoft - ETAFI

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AXA CORPORATE SOLUTIONS

redefining / standards

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
DES RISQUES D'ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT (RCAE)

AXA Corporate Solutions Assurance, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

CLERVIA
184 Cours Lafayette 69003 LYON FRANCE

bénéficie des garanties du contrat d'assurance N° XFR0048188FI souscrit par la Compagnie VEOLIA ENVIRONNEMENT auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers, et résultant d'Atteintes à l'environnement prenant naissance sur les sites appartenant à l'Assuré ou exploités par l'Assuré, à condition que ces atteintes soient causées fortuitement du fait ou à l'occasion de l'exercice par l'Assuré de ses activités.

MONTANTS DES GARANTIES

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants :

Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement :

- Tous dommages confondus ainsi que les frais de réduction et frais de dépollution des sols et des eaux en cas de réclamation de tiers : 30 000 000 Eur par sinistre et par année d'assurance.

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

La présente attestation est délivrée pour la période du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la garantie prévues au contrat.

Sa validité qui ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites du contrat auquel elle se réfère cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que ces derniers doivent être obligatoirement souscrits auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le n°2011/XFR0048188FIA/44275, pour valoir ce que de droit le04/07/2011.
Pour AXA Corporate Solutions Assurance

La signature numérique qui suit est garante de l'authenticité de la présente attestation : 9A1A6D66CBD29926CFB12F73D23FD3DF2B36
F4A4E4CE0766B5CC14A40572D44D2FE3C2C84BFFA519E00528D75DDB2CF9703F58215532F42A9349585A961C996DCE4235CBA3936229B1
B46130604B47495F8B9FC1EBDCC2EF5ECB742177B1163AB2DAC079B03FEEEF8E90DB65818AD78A96CA49681F0B87183F81D7612A114989
Nom de l'autorité de certification : 5550614169959570124394403971760432806 Numéro de série certificat : /C=US/O=VeriSign, Inc./OU=VeriSign Trust Network/OU=Terms of use at https://www.verisign.com/rpa (c)10/CN=VeriSign Class 3 Secure Server CA - G3

AXA Corporate Solutions Assurance - 4, Rue Jules Lefebvre - 75426 PARIS CEDEX 09, FRANCE
Tél : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01 - www.axa-corporatesolutions.com

Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances au capital de 190 069 080 € - 399 227 354 RCS Paris TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354
Opérations d'assurance et de réassurance exonérées de TVA - art 261-C cgi

CORPORATE SOLUTIONS

redefining / standards

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

CLERVIA
184 Cours Lafayette 69003 LYON FRANCE

bénéficie des garanties du contrat n°XFR0048230LI souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.

MONTANTS DES GARANTIES :

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants :

- **Responsabilité Civile Exploitation :**

 Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels (y compris frais de défense, avocats & experts) **EUR 30.000.000 par sinistre.**

- **Responsabilité Civile Après livraison / Réception /RC Professionnelle BET-Ensemblier :**

 Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels (y compris frais de défense, avocats & experts) **EUR 30.000.000 par sinistre et par année d'assurance.**

Les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat.

Il est précisé que ces montants de garanties :
. forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait générateur et quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré,
. constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même période d'assurance.

Les montants ainsi fixés ci-avant se réduisent et finalement s'épuisent par tout règlement amiable ou judiciaire d'indemnité, quelles que soient les réclamations auxquelles ils se rapportent, sans reconstitution de la garantie.

La présente attestation est délivrée pour la période du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 sous réserve des possibilités de suspension et/ou résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le contrat ou par le Code des Assurances.

Sa validité qui ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites du contrat auquel elle se réfère cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que ces derniers doivent être obligatoirement souscrits auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le n°2011/XFR0048230LIA/44444 le 04/07/2011 pour valoir ce que de droit.
Pour AXA Corporate Solutions Assurance.



La signature numérique qui suit est garante de l'authenticité de la présente attestation : 2692C53C14F0067C4165D4303EE4813903B2
F7D2AE3DC45339D59F13A36CFA7614EDDF2B254E2FFAC508D6969706EEBF2C49A6D1EF3031B03933E049F79B98E90B44D971F2F72A1EDE
EB38D9E75FAE91B5EA965561B6B8AC15604DE393AD8E5AFAD38652A3FE55BAC802B0817064DFC80B1816B1F30457FCE923640FCA394C7D
Nom de l'autorité de certification : 5550614169959570124394403971760432606 Numéro de série certificat : /C=US/O=VeriSign, Inc./OU=VeriSign Trust Network/OU=Terms of use at https://www.verisign.com/rpa (c)10/CN=VeriSign Class 3 Secure Server CA - G3

AXA Corporate Solutions Assurance - 4, Rue Jules Lefebvre - 75426 PARIS CEDEX 09, FRANCE
Tél : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01 - www.axa-coporatesolutions.com

Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances au capital de 190 069 080 € - 399 227 354 RCS Paris TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354
Opérations d'assurance et de réassurance exonérées de TVA - art 261-C cgi

AXA CORPORATE SOLUTIONS
redefining / standards

ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES, Société Anonyme de droit français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefèbvre 75426 PARIS Cedex 09, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 227 354, atteste par la présente que :

attestons que la Société :

DALKIA France
37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59300 Saint André

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

CLERVIA
LA GAUTHIERE
63000 CLERMONT FERRAND

Risque : OR01665

est couverte par la police, "Tous Risques Sauf" Dommages aux biens et Pertes Financières Consécutives, portant le numéro XFR0049998PR.

Ce contrat a été souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, groupements, associations, sociétés civiles immobilières faisant partie du même groupe d'affaire.

Cette police couvre l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers (en propriété ou en location), les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants : Incendie - Explosions - Foudre - Dommages électriques - Fumées – Vol - Dégâts des eaux - Bris de machines - Tempêtes – Grêle (Dommages de Grêle exclus sur le matériel roulant) - Accumulation de la neige sur les toitures - Vandalisme - Emeutes - Mouvements populaires - Malveillance - Chocs de véhicules terrestres - Chutes d'aéronefs et d'engins spatiaux - Attentats - Catastrophes Naturelles.

et ce, aux clauses et conditions du contrat.

Le contrat comporte une clause de renonciation à recours des assureurs envers les assurés, et toute personne physique ou moral envers qui les assurés auraient contractuellement ou par obligation renoncé à recours, le cas de malveillance excepté.

La résente attestation, valable du **01 janvier 2012 au 31 decembre 2012,** est délivrée pour servir et valoir ce que de droit mais ne peut en aucun cas engager les assureurs en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat ci-dessus referencé.

Fait à Paris, le 11 Mai I 2012

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 069 080 euros - 399 227 354 RCS Paris
Siège Social : 4, rue Jules Lefebvre
75426 PARIS Cedex 09
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01
www.axa-corporatesolutions.com

Réf. XDWV61 - 09/08